



Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Ecole de Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes

**LA REVUE SÉNÉGALAISE DES
SCIENCES DE L'INFORMATION**

RSSI

Numéro 00

ISSN 2772-2007

Métiers de l'Information •
Formations •
Recherche •

Comité scientifique

Jean-François FAU, Université Senghor d'Alexandrie, Égypte
Mamadou DIARRA, EBAD-UCAD
Luc QUONIAM, Université de Toulon, France
Bernard DIONE, EBAD-UCAD
Édouard VASSEUR, École nationale des chartes, France
Vincent LARIVIERE, EBSI de Montréal, Québec, Canada
Ibrahima LO, EBAD-UCAD
Adma Aly PAM, Archiviste paléographe, UNESCO-Paris
Gérard REGIMBEAU, ITIC-Université Paul Valéry de Montpellier
Olivier SAGNA, EBAD-UCAD
Mohamed SIDIR, Université de Jule Vernes, Amiens, France
Mbaye THIAM, EBAD-UCAD
Mustafa El Hadi WIDAD, GERiico, Lille 3, France
Ahmeth NDIAYE, EBAD-UCAD
Mody SOW, EBAD-UCAD
Samuel TIETSE, Université de Tours, laboratoire MICA,
Alain KIYINDOU, directeur labo MICA, Bordeaux,

Rédacteur en chef

Bernard DIONE, EBAD-UCAD

Comité de rédaction

Djibril DIAKHATE, EBAD-UCAD
Mor DIEYE, EBAD-UCAD
Bernard DIONE, EBAD-UCAD
Mohamed DIOP Lat Sack, EBAD-UCAD
Dieyi DIOUF, EBAD-UCAD
François DIOUF Malick, EBAD-UCAD
Aminata KANE, EBAD-UCAD
Sylvestre kouassi KOUAKOU, EBAD-UCAD
Reine Marie MARONE, EBAD-UCAD
Moustapha MBENGUE, EBAD-UCAD
Moussa SAMBA, EBAD-UCAD
Mbemba NDIAYE, EBAD-UCAD
Mohamadou SECK, EBAD-UCAD

Directeur de publication

Moustapha MBENGUE, EBAD-UCAD

Édition

Moussa SAMBA, EBAD-UCAD

Tous les articles sont soumis à une double évaluation à l'aveugle par les pairs.



EBAD - UCAD

© Les Éditions de l'EBAD - Juin 2020

Tous droits de reproduction réservés

ISSN 2772-2007

Sommaire

L'EBAD à la recherche d'une voie africaine de l'archivistique Ahmeth NDIAYE -----	6
La formation aux métiers de l'information documentaire face à l'industrialisation informationnelle Marc BERTIER et Dominique CARTELLIER -----	17
Dix ans après la Déclaration de Dakar : Regard croisé sur l'harmonisation des compétences des professionnels de l'info-doc Mody SOW et Marc VANDEUR -----	28
Analyse des pratiques info-communicationnelles des chercheurs sénégalais selon l'approche <i>sense-making</i> Abdou Beukeu SOW et Stéphane CHAUDIRON -----	36
La Formation à distance (Fadis) de l'EBAD : Une expérience d'offre de formation francophone à mutualiser Mamadou DIARRA -----	45

L'EBAD à la recherche d'une voie africaine de l'archivistique

Ahmeth NDIAYE¹

Résumé

Pendant très longtemps, l'archivistique a été considérée comme une discipline auxiliaire de l'histoire. Sa reconnaissance comme science à part entière, devant faire l'objet de recherche, est très récente au plan international. Écrire l'histoire des archives et de la pratique archivistique pour comprendre comment la discipline s'est constituée et s'est développée au niveau de chaque pays est donc devenu un véritable enjeu. Les enseignants d'archivistique de l'EBAD, première école de formation en science de l'information documentaire en Afrique francophone au sud du Sahara, après des années de recherche d'une identité, ont pris conscience que seul le développement de la recherche peut leur permettre de se positionner comme une véritable école qui soit en mesure de faire émerger une pratique des archives qui prenne véritablement en compte les réalités institutionnelles et culturelles endogènes.

Mots clés : Archivistique / Recherche archivistique / LARSIC / EBAD / Afrique Francophone

Introduction

Définition du sujet et objectifs

L'archivistique a fait l'objet de beaucoup de définitions. L'une d'elles la présente comme « la discipline qui groupe l'enseignement à la fois de la science et des méthodes et techniques de conservation, de traitement et d'exploitation des archives »². Cette discipline du point de vue pratique, dès son apparition, a emprunté à d'autres disciplines, en particulier l'histoire, la diplomatique, et le droit. Plus tard, d'autres disciplines telles que l'ethnologie, les sciences de la gestion, se révéleront comme de précieux auxiliaires pour les archivistes. Si à l'origine l'archivistique n'a pas été présentée comme une science autonome, les spécialistes du domaine l'ont érigée au rang de science à part entière. Des travaux ont été menés pour la connaissance de son histoire, des ouvrages, revues et manuels lui sont consacrés, enfin des normes archivistiques ont vu le jour.

L'archivistique, comme toutes les sciences, ne peut cependant se développer que si elle s'appuie sur une véritable recherche. Celle-ci est un facteur important qui permet à une discipline d'accéder au statut de profession à part entière³.

Dans le contexte de l'université africaine, en particulier, tout justifie le développement de la recherche en archivistique. La discipline, très peu médiatisée, passe mal dans l'opinion qui en général ne prête attention qu'à celles qui font l'actualité. Nombreux sont les archivistes en Afrique qui se souviennent avoir participé à des rencontres scientifiques dans lesquelles les modérateurs de séance ont souvent du mal à prononcer le mot archivistique, et où les premières minutes de leur intervention sont accueillies avec une certaine circonspection, du fait de la méconnaissance du domaine.

Au niveau de l'université en Afrique, si les historiens en parlant des sources, font mention des archives, ils ne portent pas intérêt à la discipline qui régit l'organisation de ces dernières. Il faut

¹ Maître de conférences CAMES (Professeur assimilé), ancien directeur du LARSIC, EBAD-UCAD.

² Delmas B, *Vocabulaire des archives, Archivistique et diplomatique contemporaines*, Paris : Afnor, 1986, 118 p

³ Stephenson Mary Sue : Deciding not to build the wall : research and the archival profession, in *Archivaria* 32, 1991, p.147

noter que le même phénomène a été connu dans les pays d'Europe où l'archivistique a fait son apparition, et dans lesquels elle a mis du temps à se détacher de l'histoire, pour trouver une véritable identité.

Les spécialistes des archives ont lors d'un colloque organisé à la Sorbonne en France en 2003, résolu la question de la légitimité de l'archivistique⁴. À l'Université de Dakar qui abrite la première école de formation d'archivistes en Afrique francophone au sud du Sahara depuis 1967, la mention archivistique apparaît pour la première fois en 2007 dans la revue *ETHOS* (Etudes sur l'Homme et la Société) de la Faculté des Lettres et Sciences humaines, sous la rubrique Histoire. L'archivistique reconnue comme discipline doit maintenant pour évoluer, faire l'objet d'une recherche. Les spécialistes du domaine doivent comme dans les autres disciplines scientifiques, « s'interroger sur les principes, les méthodes de travail, les interventions, les activités, les modes de fonctionnement, et remettre en question et tenter de voir s'il existe d'autres manières de faire »⁵.

Au niveau international, c'est dans les années 1990 que la recherche en archivistique a commencé à être posée comme problématique, avec la création de filières en rapport avec le domaine dans les universités en Australie (1990), en Chine (1994), aux États-Unis, au Canada. Au sein de ces universités, la recherche en archivistique était cependant diluée dans d'autres disciplines, les sciences de l'information en particulier dont le paradigme est très vaste. On y trouve ainsi la bibliothéconomie, la psychosociologie de l'information... En 1992, le XIIe congrès international des archives organisé à Montréal avait abordé dans ses thèmes la problématique de l'archivistique comme faisant partie des sciences de l'information, et avait amorcé un début de discussion sur la recherche à lui consacrer.

Les auteurs qui ont réfléchi sur la question ont alors reconnu le caractère essentiel de la recherche en archivistique, et en ont dégagé les conditions. Ainsi, David B. Gracy II de l'Université du Texas dégagait cinq conditions pour la recherche en archivistique : 1. Elle doit aller au-delà de la simple description d'évènements : elle nécessite une méthodologie adéquate, telle que l'analyse comparative, statistique, qualitative ou historique 2. La nature archivistique de l'information doit constituer un champ de recherche prioritaire 3. La recherche en archivistique doit recourir aux sciences de l'information, surtout en ce qui a trait aux documents électroniques 4. La recherche en archivistique doit prendre une dimension internationale 5. Des efforts systématiques doivent être déployés pour trouver les fonds nécessaires au financement de la recherche⁶.

La deuxième condition posée par Gracy est primordiale. En effet, les problématiques abordées doivent absolument être spécifiques à la discipline. Il s'agit, comme dans toute recherche, de trouver des réponses à des questionnements, et de participer de la sorte au développement du domaine et de la profession d'une façon générale. C'est là où il y a problème, les thématiques de recherche propres à l'archivistique ayant tardé à prendre forme.

Carol Couture et Daniel Ducharme de l'Université du Québec à Montréal, à partir d'une lecture de conclusions d'études menées durant les années 1990 sur les thématiques de recherche en archivistique, ont établi une typologie qui dégage 9 champs : 1. Objet et finalité de l'archivistique 2. Archives et société, 3. Histoire des archives et de l'archivistique, 4. Fonction archivistique, 5. Gestion des programmes et des services d'archives, 6. Technologies, 7. Supports et types d'archives, 8. Milieux d'archives, 9. Problèmes particuliers relatifs aux archives⁷.

À y regarder de près, on se rend compte que ces thèmes de recherche sont presque tous liés à d'autres disciplines comme la sociologie, l'histoire, l'anthropologie, la psychologie... Lors d'un

⁴ Liard, Marie-Françoise. L'archivistique est-elle une science?, *Bulletin des bibliothèques de France* 2003, n° 3, p. 99-100/2003, p. 99-100

⁵ Laloux Adélaïde, La recherche en archivistique aujourd'hui, les blogs d'archivistes français 2013 <http://le-grenier-des-archivistes.over-blog.com/i-qu-est-ce-que-la-recherche-en-archivistique-aujourd-hui>

⁶ Gracy, David B. 1994. Columbus revisited: the status of archival research around the world in 1992. *Archivum* 39: 520-525

⁷ Carol Couture et Daniel Ducharme, La recherche scientifique, un état de la question, *Archives*, volume 30, n° 3 et 4, 1998, p. 11-38

colloque organisé par l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) l'archivistique est ainsi présentée comme une science sociale qui ne peut faire l'impasse de l'apport d'une approche interdisciplinaire ». Patrice Marcilloux va même au-delà de l'interdisciplinarité, et parle de transdisciplinarité celle-ci supposant des échanges entre les disciplines⁸.

Au regard de toutes ces considérations, nous envisageons de poser la question de l'existence d'une recherche à l'École de Bibliothécaires, Archivistes, Documentalistes (EBAD) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. L'objectif de cette communication est justement de faire le point sur la situation. En effet, cette école qui est créée en 1967 assure depuis 1971 la formation des archivistes en Afrique subsaharienne et même au-delà. Elle a acquis dans le domaine de la formation un capital expérience assez intéressant. Peut-on pour autant la considérer comme un pôle de recherche, pouvant se positionner comme École archivistique africaine ? Dans notre démarche, après un rappel des origines de la production scientifique dans les archives en AOF, nous passerons en revue les différentes étapes de la mise en place de la recherche dans le domaine des archives à l'EBAD, avant de voir si celle-ci présente une masse critique pouvant permettre de conclure en l'existence d'une école africaine d'archivistique, à l'image de l'École de Marburg en Allemagne, ou de l'École nationale des chartes à Paris, qui incarnent les différents courants de pensée en archivistique en Europe et dans le monde occidental.

1. Les origines de la production scientifique dans les archives en AOF

L'arrivée des archivistes paléographes au Sénégal, en 1911, peut être considérée comme le point de départ de la production de publications à caractère scientifique dans les archives. En effet, ces archivistes qui ont été chargés de l'organisation des archives en AOF ont, dans la pure tradition chartiste, produit des travaux d'érudition à partir des archives. Claude Faure premier archiviste paléographe arrivé en AOF, est l'auteur d'une Histoire de la presqu'île du Cap vert et des origines de Dakar⁹, et d'une notice sur les Archives du Gouvernement général de l'AOF¹⁰. André Villard qui a beaucoup contribué à la création de l'Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN), a produit une Histoire du Sénégal en 1943¹¹, livre dans lequel il essaie d'expliquer la colonisation, en mettant en exergue l'aspect culturel. Jacques Charpy, directeur des Archives de l'AOF de 1951 à 1958, publie en 1958, la Fondation de Dakar (1845-57-1869)¹², dans lequel il retrace la vie à Gorée et au Sénégal à l'époque libérale, l'Introduction aux Archives de l'AOF : Guide des recherches¹³, la Fondation de Dakar en 1958¹⁴. Ces archivistes sortis du moule chartiste s'affichaient donc comme des historiens. Il faut dire qu'à l'époque, les archives étaient considérées comme le grenier de l'histoire, et les archivistes se positionnaient déjà comme les porteurs d'eau pour les historiens.

Une observation des thématiques montre que seuls Claude Faure et Jacques Charpy ont publié des ouvrages portant sur les archives. Il faut, en particulier, relever l'œuvre de Jacques Charpy qui en plus du Guide des recherches, a publié d'autres instruments de recherches archivistiques, sous la forme de répertoires portant sur le fonds de l'AOF¹⁵ qui continuent encore de servir dans la plupart des services d'archives des pays africains issus de l'AOF, et aux Archives de France à Aix-en-Provence.

⁸ Marcilloux Patrice. L'archivistique à l'Université : quel régime disciplinaire ? La Gazette des Archives, Gérard Naud, un archiviste de notre temps, 2012, vol. 226, n°2, pp.297-311

⁹Faure Claude. Histoire de la presqu'île du Cap Vert et des origines de Dakar, Paris, Larose, 1914, 164p.

¹⁰ Faure Claude. Les Archives du Gouvernement général de l'AOF, Paris, Larose, 1922, 56p

¹¹ Villard André. Histoire du Sénégal, Viale, 1943, 265p

¹² Charpy Jacques. La Fondation de Dakar, Paris Larose, 1958, 596p

¹³ Charpy Jacques. Introduction aux Archives de l'AOF. Guide des recherches,

¹⁴ Charpy Jacques. La fondation de Dakar, Paris Larose, 1958, 596p

¹⁵Jacques Charpy, *Répertoire des Archives (de l'AOF)*, Rufisque, 1954-1958, 15 fascicules, 870 p

2. L'environnement de la recherche archivistique au Sénégal

L'EBAD, principal lieu de formation des archivistes africains, a été à l'origine une institution née d'une initiative africaine. En effet, peu après leur accession à l'indépendance, les nouveaux États africains ont pris conscience de la nécessité de se doter de services d'archives dans l'intérêt du développement économique et social, de la gestion administrative, de la conservation du patrimoine historique et de la recherche scientifique. Par la suite en 1965, des historiens africanistes soucieux de la bonne conservation des sources historiques, lancent un appel à l'UNESCO pour « *lui demander d'entreprendre toutes les actions possibles pour sauver les archives qui se trouvent sur le continent africain*¹⁶. Cela passait nécessairement par l'établissement de services d'archives modernes et la formation d'archivistes qualifiés.

C'est dans cette perspective que le Conseil International des Archives (CIA) sur demande du Gouvernement du Sénégal a travaillé sur le projet d'ouverture d'un Centre régional de formation d'archivistes à Dakar. Le projet soutenu par le PNUD et l'UNESCO donne en 1971 la filière de formation d'archivistes au sein du Centre Régional de Formation de Bibliothécaires de l'Université de Dakar, ouvert en 1965, et devenu l'École de Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (EBAD) en 1967.

La formation des archivistes africains à l'EBAD a été inspirée par le modèle chartiste et la pratique archivistique française. Les cours portaient sur la doctrine archivistique et l'histoire des archives, l'histoire des institutions de la période coloniale, l'histoire des civilisations, la géographie historique de l'Afrique et la cartographie, l'histoire des institutions contemporaines, l'histoire des arts d'Afrique. Des cours sur l'histoire des civilisations, et les disciplines historiques spécialisées comme la diplomatie, la paléographie, les sources orales, la bibliothéconomie, et la catalographie figuraient de même au programme.

L'École de Bibliothécaires, Archivistes, Documentalistes à ses débuts n'a ainsi fait que prolonger l'œuvre d'implantation de la pratique archivistique française, dont les fondements ont été posés au Sénégal pendant la période coloniale. Le vent d'africanisation qui a soufflé sur l'université sénégalaise dans les années 1970, après les turbulences de 1968, et qui a concerné autant le personnel que les programmes d'enseignement, n'a pas été synonyme de remise en cause. L'archivistique naissante à l'époque, avec l'ouverture de la section de formation des archivistes, aurait pu bénéficier de cette dynamique, et prendre une couleur plus locale. En effet, l'organisation des archives sur laquelle porte cette discipline est avant tout institutionnelle. La formation des archivistes aurait donc dû tenir compte de cette donne, et intégrer les institutions locales, et des problématiques spécifiques au contexte africain par exemple la tradition orale.

Tel ne fut pas le cas. En effet, dans la pure tradition chartiste, les enseignants en poste à l'EBAD donnèrent à la formation une orientation tournée spécifiquement vers les archives historiques. On peut comprendre cette situation, en prenant en compte le profil des experts qui ont mis le programme de formation en place, et le nom des premiers enseignants formateurs en majorité européens, français en particulier. On trouve parmi ces derniers Jean Glenisson, et Robert Henri Bautier, tous deux médiévistes, qui professeurs à l'École des Chartes, ont donné à l'EBAD les premiers cours de diplomatie, d'archivistique, et d'historiographie. Bruno Delmas, un autre chartiste avant d'être professeur titulaire à l'École des Chartes à Paris, a comme expert de l'UNESCO, été responsable de la formation des archivistes à l'EBAD jusqu'au début des années 1980. C'est à son départ que les cours d'archivistique ont été intégralement pris en charge par des enseignants sénégalais.

¹⁶Bouso A. A. La section de formation d'archivistes à l'École de bibliothécaires, archivistes et documentalistes de l'Université de Dakar, La Gazette des archives, La Gazette des archives, 1972 Volume 78

3. Les enseignants chercheurs sénégalais

L'EBAD est un des premiers établissements de l'Université de Dakar où l'africanisation du personnel enseignant a été effective avant 1984. À cette date, la formation des archivistes était assurée par des enseignants tous sénégalais. Cependant, s'ils étaient régis par la loi 81/59 portant statut des enseignants-chercheurs des universités du Sénégal, ils n'en présentaient pas le véritable profil. En effet, les enseignants de l'EBAD ont été recrutés à partir du département d'histoire de l'Université de Dakar, et ont appris l'archivistique par le biais de stages en France, dont le principal, le Stage technique international organisé par la Direction des Archives de France depuis 1951, à l'intention des élèves de l'école des Chartes, et ouvert aux étrangers, est animé par des conservateurs d'archives diplômés de l'École des Chartes. Les premières activités de recherche pour ces enseignants ont été donc consacrées non pas à l'archivistique, mais à des problématiques relatives à l'histoire du Sénégal.

Sur les quatre enseignants sénégalais en poste après le départ des experts européens, un seul, Antoine Tendeng a travaillé sur des sujets assez proches de l'archivistique avec deux mémoires, un de maîtrise sur les sources de l'histoire de la Casamance aux Archives du Sénégal (1816-1920), le deuxième, un mémoire de DEA, porte sur un Dossier bibliographique sur la politique sociale indigène au Sénégal entre les deux guerres¹⁷.

Le profil des enseignants qui ont pris la relève des Européens ne les préparait donc pas à se lancer dans la recherche en archivistique. Historiens de formation, ils sont restés accrochés à leur discipline d'origine, et ont eu du mal à rectifier leur profil, pour se consacrer entièrement à l'archivistique. Du coup, ils se retrouvent isolés au sein de l'université, sans identité véritable. D'ailleurs, les mots archives et archivistique apparaissent peu au niveau de l'Université de Dakar. On parle surtout d'école des bibliothécaires et non d'école d'archivistes. De plus, les enseignants sont coupés de la recherche internationale, malgré l'existence de l'AIESI (Association internationale des Écoles en science de l'information) qui par moments, organisait des rencontres scientifiques réunissant des enseignants chercheurs de pays du Nord (Europe et Canada), et ceux du Sud. L'inexistence au sein du Conseil africain et malgache pour l'Enseignement supérieur (CAMES) d'un comité technique spécialisé (CTS) dédié à l'archivistique renforce d'autant leur isolement dans la communauté universitaire africaine. Non reconnus au CAMES, les enseignants de l'EBAD n'ont donc pas pu faire une carrière universitaire normale dans leur spécialité, qui aurait pu leur permettre d'accéder à la titularité professorale, et de travailler pour la mise en place de laboratoire, pour activer la recherche en archivistique. Il s'y ajoute que le nombre de ces enseignants chercheurs en archivistique est resté très faible. L'EBAD a compté de sa création à nos jours 8 enseignants chercheurs en archivistique, dont 4 en activité. Dans cet effectif, un seul est du collège A (maître de conférences) et est en mesure d'encadrer des postulants au doctorat.

Un autre facteur rédhibitoire pour la recherche est l'absence au plan local d'outils de vulgarisation. Toute démarche scientifique a besoin pour sa diffusion d'un enseignement, des ouvrages (guides ou manuels) qui *reprennent les dispositions réglementaires tout en fournissant une méthode de travail sur des sujets variés*¹⁸, d'une revue ouverte à la discipline. À l'EBAD, les enseignants comme les étudiants avaient jusque dans les années 90 comme ouvrages de référence le *manuel d'archivistique* publié par la Direction des Archives de France, le manuel d'archivistique tropicale de Yves Pérotin, et la Gazette des archives de l'Association des archivistes de France. L'unique revue éditée par l'EBAD dans les premières années de son existence, Blibad (Bulletin de liaison des bibliothécaires, archivistes et documentalistes) a cessé de paraître depuis les années 1980. Du point de vue académique, l'EBAD est rattaché scientifiquement à la Faculté de Lettres et

¹⁷ Tendeng Antoine Les sources de l'histoire de la Casamance aux Archives du Sénégal (1816-1920), 1974 ; Dossier bibliographique sur la politique sociale indigène au Sénégal entre les deux guerres, 1976

¹⁸ Hottin Christian L'Archivistique est-elle une science, réactions aux journées d'études organisées par l'École nationale des Chartes et l'Association des archivistes français à la Sorbonne, les 30 et 31 janvier 2003, Labyrinthe 16, 2003, p.99

Sciences Humaines de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar qui dispose d'une revue, les Annales très peu utilisées par les enseignants de l'EBAD. Dans ces conditions, les enseignants d'archivistique, avec un niveau de publication très faible, ont pris une part très infime dans les débats sur les mutations en cours dans la discipline archivistique. Les quelques communications à des colloques n'ont pas suffi à atténuer leur isolement scientifique.

Pour tout dire, les conditions favorables à l'émergence d'une recherche en archivistique n'ont pas véritablement existé à l'EBAD. Confrontés à de réels facteurs de blocage pour avancer dans leur carrière, les enseignants d'archivistique ont donc eu tendance à se replier sur eux-mêmes et à vivre en vase clos, sans possibilité de prendre part aux débats sur les mutations en cours dans leur domaine. Au sein même de l'école, la section Archives, n'avait ni un programme d'animation scientifique ni des thèmes de recherche collectifs. Chaque enseignant travaillait de façon individuelle pour sa promotion sur un projet individuel de recherche, ne portant d'ailleurs pas sur l'archivistique. De surcroît, ces projets n'ont pas toujours abouti. L'inexistence d'une production archivistique locale a fini par impacter négativement les enseignements qui ont évolué très lentement. La réflexion sur la réforme des programmes n'a démarré que dans les années 1990, et est toujours en cours de finalisation.

Pourtant, le contexte universitaire sénégalais des années 80 posait les jalons du démarrage des activités de recherche.

4. Le nouveau contexte des années 80

Après l'africanisation de l'université de Dakar des années 70, les années 80 sont marquées par l'introduction d'une nouvelle législation pour la gestion de la carrière des enseignants. La loi 81/59 portant statut du personnel africain des universités sénégalaises introduit la notion d'enseignants chercheurs, et rend la recherche obligatoire pour tous les enseignants de l'Université. Les enseignants de l'EBAD qui a rang d'institut de l'Université de Dakar sont titularisés et à ce titre, sont tenus de faire des publications scientifiques dans leur domaine de spécialité, comme tous les autres universitaires, pour leur avancement. Pour la première fois, le mot recherche fait son apparition dans les textes officiels à l'EBAD.

L'ouverture du second cycle pour la formation de conservateurs consolide la mission de recherche dans les textes organisant l'EBAD. En effet, le rapport introductif du décret n°83-290 du 15 mars 1983 organisant le second cycle mentionne : « *la création à l'Université de Dakar d'un tel programme de formation permettra de développer un enseignement et des recherches dans un domaine jusqu'ici très peu exploité en Afrique francophone, celui des sciences de l'information et de la communication* »¹⁹. Une série de textes réglementaires font par la suite mention de la recherche. Le décret n°92-647 du 9 avril 1992 stipule que *l'EBAD, en plus de la formation et du perfectionnement du personnel des bibliothèques, services d'archives et centres de documentation, a pour mission la recherche fondamentale et appliquée dans le domaine des sciences de l'information et de la documentation*²⁰. Pour se conformer au décret, l'EBAD recrute pour la première fois dans sa section de formation d'archivistes, un enseignant titulaire d'une thèse de doctorat de troisième cycle. Le projet de décret relatif aux réformes administratives et pédagogiques de l'EBAD de 2002 mentionne cette mission de recherche en vue de développer l'expertise africaine francophone. L'EBAD a pu au bout d'une dizaine d'années d'attente après la mise en place de la spécialité Archives en 1971, obtenir la création d'un comité technique spécialisé (CTS) au sein du CAMES. Ce comité permet l'évaluation de la production scientifique des enseignants chercheurs. Pourtant, cette nouvelle création ne profite pas aux enseignants chercheurs en archivistique, dans la mesure où le CTS, intitulé Communication est commun aux enseignants de l'EBAD et du Centre d'Études des Sciences et Techniques de l'Information (CESTI), chargé de la formation des journalistes, et par conséquent cible en priorité les journalistes, bibliothécaires et documentalistes, dont les formations doctorales sont orientées vers

¹⁹ Décret n°83-290 du 15 mars 1983 portant création et organisation du deuxième cycle des études des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes

²⁰ Décret n°92-647 du 9 avril 1992 portant organisation et fonctionnement de l'EBAD

la Communication. En fin de compte, il va falloir attendre l'amorce du XXI^e siècle, et les changements intervenus dans la sphère des archives, pour voir s'installer un contexte plus propice au développement de la recherche en archivistique à l'EBAD.

5. Un contexte favorable pour la recherche

On note d'abord une nouvelle perception des archives qui, au fil des années, ont fini par s'imposer à la société. Le XXI^e siècle est particulièrement marqué par de nouveaux concepts - bonne gouvernance, transparence - qui aident à médiatiser les archives. Partout, on ressent de plus en plus le besoin de disposer d'archives structurées pour répondre à des besoins du quotidien. L'administration face à l'explosion du numérique, mais surtout aux exigences citoyennes porte plus d'attention à la question des archives. La demande citoyenne est de plus en plus forte pour l'accès à l'information, mais aussi la protection des données personnelles. Les citoyens, en quête de recherche sur leur identité véritable, veulent de plus en plus interroger les archives. Il en est de même des chercheurs en histoire qui sont dans l'attente du matériau documentaire accumulé après les indépendances, et qui est quasiment inconnu des usagers. Pour convoquer la proximité, dans le domaine de l'histoire, l'histoire de l'école de Dakar s'est impliquée ces dernières années dans de nouveaux paradigmes de recherche. Au-delà de la question identitaire, les historiens de Dakar s'intéressent de plus en plus à de nouvelles problématiques : les femmes, la maladie, les mentalités, la déviance sociale... Tout cela s'inscrivant dans le champ de l'histoire contemporaine et immédiate²¹. La réflexion sur les axes de recherche en archivistique à l'EBAD doit s'ouvrir à ces nouveaux thèmes, pour ce qui concerne l'étude des sources, mais aussi à toutes les problématiques abordées ces dernières années par les disciplines des sciences sociales. Les disciplines qui constituent ces dernières ont beaucoup évolué dans les thèmes de recherche, centrés sur des problématiques que soulève la société. En même temps que les paradigmes de la recherche, les approches méthodologiques se sont modifiées. Les chercheurs en archivistique se trouvent ainsi directement interpellés, pour susciter et alimenter la réflexion sur les différentes problématiques qui intéressent la discipline.

À l'EBAD, les enseignants chercheurs fidèles à la mission d'origine de l'école ont, depuis le début, privilégié la technicité à la conceptualisation. L'école a bien réussi dans ce domaine, puisque depuis le début de sa mission, elle a contribué à la formation des archivistes de la plupart des pays francophones d'Afrique au sud du Sahara et surtout, à faire reconnaître l'archivistique dans le champ académique au Sénégal. Le défi à relever aujourd'hui est la définition d'une politique de recherche, et le positionnement de l'EBAD comme une véritable École portant en bandoulière une archivistique proprement africaine. Une réflexion allant dans ce sens est en cours, donnant un premier résultat, la création d'un laboratoire de recherche.

a. Le LARSIC

Au niveau de l'EBAD, les enseignants chercheurs, après plusieurs années de tâtonnement, ont fini par comprendre que la mise en œuvre d'une véritable politique de recherche nécessite un adossement, avec un laboratoire, et des équipes. Cinquante ans après sa création, l'EBAD a mis en place en 2016, un laboratoire, LARSIC (laboratoire africain de recherche en science de l'information et de la communication), affilié à l'école doctorale ETHOS (Etude sur l'Homme et la Société), de l'Université C.A.D. de Dakar. Le laboratoire est structuré en quatre axes transdisciplinaires, dans lesquels on retrouve les trois filières de l'école : Archives, Bibliothèque et Documentation. La porte est aussi ouverte à d'autres spécialistes, dans les domaines de l'audiovisuel et du numérique. La création du laboratoire permettra sans doute d'atténuer la perte d'étudiants au niveau du master, qui constitue le vivier dans lequel on pourrait choisir des doctorants et booster la recherche. Depuis ces dernières années, on observe en effet le départ d'étudiants en cours de formation en master, pour les universités du Nord, françaises, en

²¹ Thioub Ibrahima « L'École de Dakar et la production d'une écriture académique de l'histoire », dans Momar-Coumba Diop (dir.), *Le Sénégal contemporain*, Karthala, Paris, 2002, p. 145

particulier, où ils espèrent s'insérer dans des équipes de recherche, et poursuivre leurs études doctorales. Cette tendance à l'exode prend davantage d'amplitude, avec le départ imminent à la retraite de la presque totalité des enseignants de la première génération, qui va libérer des postes d'enseignants chercheurs sur lesquels espèrent se faire recruter ces doctorants. L'ouverture de filières du patrimoine, avec la mise en exergue de l'archivistique dans les autres universités du Sénégal, peut aussi susciter de nouvelles vocations d'enseignants chercheurs, et élargir de la sorte l'effectif des chercheurs du domaine.

Le premier défi du laboratoire en plus de se faire connaître, est donc l'élaboration de projets de recherche qui tiennent compte des réalités locales, tout en s'ouvrant sur les autres disciplines.

b. Les thématiques de recherche

L'archivistique en tant que discipline est vaste et diversifiée. Bruno Delmas distingue trois domaines « archivistique descriptive, archivistique historiquement orientée vers la documentation de la recherche historique, archivistique fonctionnelle ou archivéconomie dans laquelle les questions techniques et de gestion sont prédominantes, une archivistique fondamentale qui s'appuie sur la diplomatie »²².

Les travaux réalisés par les étudiants de l'EBAD dans le cadre des mémoires du Diplôme Supérieur en Science de l'Information et de la Communication de 1983 à 2005, s'inscrivent dans ces thématiques. Les premières années de recherche sont ainsi marquées par l'archivistique fonctionnelle ; les mémoires portant en particulier sur les questions techniques et de gestion. Des mémoires traitent ainsi de normalisation, de manuel de procédures, abordant de la sorte des questions relevant de la méthodologie. Dans un deuxième temps, on a une archivistique descriptive, avec une prédominance des mémoires portant sur les sources d'archives intéressant la recherche historique. On relève ainsi des mémoires portant sur les sources d'archives portant sur la santé, l'environnement, l'économie, la justice. Enfin, une nouvelle tendance s'est dessinée avec une archivistique fondamentale, qui s'appuie sur la diplomatie appliquée aux archives judiciaires, notariales, l'état civil. Depuis le démarrage du cycle de master en 2005, on observe un glissement vers les technologies de l'information appliquées aux archives, et la diplomatie.

Dans le cadre de leurs recherches, les enseignants chercheurs de l'EBAD ne se sont pas investis dans des problématiques relatives à l'objet d'étude de l'archivistique. Comme on le constate dans le milieu des chercheurs du domaine évoluant dans les universités du sud, les thématiques abordées constituent une reprise mécanique des concepts développés par des chercheurs américains et européens. Dans leurs publications, les enseignants de l'EBAD exposent des thèmes en rapport avec la formation des archivistes, ou avec la situation des archives en Afrique, le Sénégal en particulier. Dans le domaine théorique, on ne trouve dans leurs publications aucune étude relative au traitement des archives, ou à l'histoire des archives. Pourtant, si pour la période coloniale on trouve des écrits sur les archives de l'AOF et celles du Sénégal, on ne trouve rien sur les archives du Sénégal indépendant.

L'ensemble de ces publications est inséré dans des revues étrangères en France (Gazette des archives 4 communications, dont 2 par le même enseignant), au Canada (Revue Archives, 2 communications par deux enseignants), en Belgique (Archives et Bibliothèques de Belgique), et dans les revues du Conseil International des Archives (Janus 2 communications, Comma, 2 communications), entre 1984 et 2009. Au plan national, on compte des publications insérées récemment dans des revues internes à l'Université C.A.D de Dakar (Annales de la Faculté des Lettres et Sciences humaines, Annales de la Faculté des sciences juridiques, Bulletin de l'IFAN). Le nombre de ces publications et leur fréquence est cependant assez faible, si on tient compte du temps de présence de ces enseignants à l'université. Les questions relatives à la méthodologie archivistique, le traitement, et celles spécifiques à des archives particulières (archives privées, archives scientifiques, archives orales) n'apparaissent pas dans ces recherches.

²² Delmas B. *Naissance et renaissance de l'archivistique française*, La Gazette des archives, 2006, vol. 204, Numéro 4, p. 5-32

On voit donc que la réflexion théorique des enseignants chercheurs en archivistique au Sénégal est encore très faible, et ne peut pour l'instant permettre à ses acteurs de s'affirmer en leaders, sur la scène internationale de l'archivistique. À ce jour, une École de Dakar dans le domaine des archives reste donc une vue de l'esprit.

c. Perspectives : comment développer la recherche archivistique à l'EBAD ?

La mise en place du laboratoire LARSIC, la constitution d'équipes de travail, et l'affiliation à l'école doctorale ETHOS, constituent les premières bases de la recherche à l'EBAD. Cette base doit cependant être consolidée. Cela passe par une large ouverture vers l'extérieur, c'est-à-dire l'étranger et les autres segments de l'université. L'activation de réseaux déjà existants peut favoriser cette ouverture, avec en particulier l'arrivée de nouveaux enseignants dont les laboratoires d'origine pourront beaucoup apporter à l'EBAD. L'action la plus importante reste cependant une réflexion en profondeur sur les modalités pour asseoir une véritable recherche en archivistique au Sénégal. Une telle réflexion doit être orientée vers trois axes importants : la recherche théorique, la mise en place d'outils de diffusion, la publication d'ouvrages.

Le développement de la recherche théorique nécessite d'abord une connaissance de l'existant. Il importe, avant tout, de disposer d'un inventaire qui permet d'identifier les travaux qui ont été déjà faits sur les archives en Afrique et au Sénégal. Le Répertoire analytique des textes et sites relatifs aux archives dans les pays francophones d'Afrique de l'Ouest élaboré par Ngoné Guèye en 2005, pour son mémoire de DSSIC à l'EBAD, peut servir de point de départ.

La constitution d'équipes de recherches pour le travail de groupe est aussi une condition essentielle pour l'éclosion de la recherche. Jusque-là, les enseignants de l'EBAD ont comme mentionné supra, vécu dans un isolement collectif et une solitude individuelle. Comme dans beaucoup de départements au sein de l'Université de Dakar, chaque enseignant travaille à son rythme sur un projet individuel de recherche, sans coordination avec ses collègues. Il importe par conséquent de mettre fin à ce phénomène handicapant pour la recherche, en misant sur le collectif. L'EBAD a réussi depuis les années 80 à former une masse critique de conservateurs d'archives qui constituent pour les enseignants chercheurs en archivistique un vivier dans lequel on peut puiser pour l'animation de la recherche. Cette base peut s'élargir par l'intégration des étudiants de master bien formés en méthodologie, et par l'ouverture à d'autres segments de l'université, pour tenir compte du contenu du paradigme science de l'information dans lequel la classification internationale met l'archivistique. La proximité dans le même laboratoire de plusieurs spécialistes de l'information documentaire et d'autres spécialités est aussi une réelle opportunité pour développer une recherche en archivistique dans la transdisciplinarité. La réussite de ce chantier nécessite en outre une mobilité scientifique, avec une ouverture vers les autres écoles africaines et internationales, qui peut être facilitée par les TIC, et l'activation du réseau naturel sur lequel l'EBAD s'est adossé depuis plusieurs années. L'EBAD a des liens institutionnels avec d'autres institutions comme l'École des Chartes, l'EBSI de Montréal, mais ces relations n'ont pas favorisé une mobilité scientifique, qui aurait pu être bénéfique pour la recherche. Des mutations sont en cours, avec l'arrivée d'une nouvelle génération d'enseignants-chercheurs. Ces derniers ont la particularité d'avoir tous été formés à l'EBAD, avant d'intégrer des formations de master et de doctorat en France où ils ont découvert la réalité des laboratoires de recherche. C'est d'ailleurs sous leur impulsion que le LARSIC en gestation depuis plusieurs années, est devenu réalité.

Le développement de la recherche nécessite en outre la création d'une revue, pour la vulgarisation des publications. En plus de la revue, il urge d'écrire un livre portant sur l'histoire des archives au Sénégal. Beaucoup a été dit et écrit sur les archives de l'AOF et de la colonie du Sénégal, mais sur les archives du Sénégal indépendant, il y a un vide total, qu'il convient de combler. Un livre sur l'histoire des archives aura comme intérêt de remonter au-delà de ce que les

auteurs européens ont écrit, et de prendre en compte l'évolution de la situation archivistique depuis l'indépendance du pays en 1960.

Enfin, il faudrait dans le prolongement du laboratoire, revoir les stratégies d'enseignement dans les premiers cycles des études, amener les étudiants à être plus créatifs, et moins dépendants des cours qu'ils ont tendance à réciter de façon mécanique, sans essayer de les adapter à la réalité du terrain. Autrement dit, il y a lieu de développer de réelles aptitudes dans le domaine de la méthodologie.

Conclusion

Participer à l'éclosion d'une discipline est un challenge auquel veut s'attaquer tout chercheur. L'archivistique à l'origine simple discipline attachée à l'organisation des documents destinés à la recherche historique, mais reconnue aujourd'hui comme discipline scientifique, a pendant longtemps été la chasse gardée des Européens. Dans l'histoire des archives écrite par les auteurs européens, l'Afrique n'a jamais compté. En effet, ces derniers limitaient les sources historiques africaines à la tradition orale détenue par les griots, oubliant toute la production documentaire qui provenait des anciens royaumes et empires africains qui, avec des administrations bien structurées, produisaient d'importants fonds d'archives. Seule une recherche sur les archives et l'archivistique en Afrique peut permettre de rectifier de tels jugements. Écrire l'histoire des archives et la pratique archivistique en Afrique est un véritable chantier auquel doivent s'attaquer les chercheurs du domaine. Encore faudrait-il qu'ils aient une claire conscience de leur mission de chercheurs, et aient les moyens d'atteindre leurs objectifs. Cette communication a révélé les lenteurs observées dans le démarrage d'une véritable recherche, qui puisse faire émerger la science archivistique, et l'arrimer aux autres disciplines de l'Université. L'ambition de l'EBAD de rester à l'avant-garde de la formation en archivistique en Afrique, et de jouer un rôle leader en la matière reste dans le domaine du possible. Un obstacle vient d'être franchi avec la mise en place d'un laboratoire, et l'arrimage à une école doctorale. D'autres obstacles restent cependant à surmonter, comme le problème des moyens, et le captage d'autres acteurs relevant de disciplines utilitaires sur lesquelles s'appuient les archivistes, qui pourront enrichir davantage le spectre des thématiques de recherche. Le renouvellement des acteurs, avec l'arrivée d'une nouvelle génération d'enseignants ayant grandi et mûri dans le domaine des archives, et qui n'auront pas à courir derrière une hypothétique rectification de profil, comme ceux de la première génération, peut néanmoins susciter de l'espoir pour la création d'une véritable dynamique de recherche.

Bibliographie

- Bouso A. A. La section de formation d'archivistes à l'École de bibliothécaires, archivistes et documentalistes de l'Université de Dakar, La Gazette des archives, La Gazette des archives, 1972 Volume 78
- Carol Couture et Daniel Ducharme, La recherche scientifique, un état de la question, Archives, volume 30, n° 3 et 4, 1998, p. 11-38
- Delmas B. Naissance et renaissance de l'archivistique française, La Gazette des archives, 2006, vol. 204, Numéro 4, p. 5-32
- Delmas B. *Vocabulaire des archives, Archivistique et diplomatique contemporaines*, Paris : Afnor, 1986, 118 p.
- EHESS « La recherche en archivistique » [en ligne], disponible sur <http://www.ehess.fr/archives/document.php?id=4563> (consulté le 23mai 2013).
- Gracy, David B. 1994. Columbus revisited: the status of archival research around the world in 1992. *Archivum* 39: 520-525
- Guèye Ngoné, Répertoire analytique des textes et sites relatifs aux archives dans les pays francophones d'Afrique de l'Ouest, mémoire de DSSID, Ebad-Ucad, juillet 2005, 147p
- Hottin Christian L'Archivistique est- elle une science, réactions aux journées d'études organisées par l'École nationale des Chartes et l'Association des archivistes français à la Sorbonne, les 30 et 31 janvier 2003, *Labyrinthe* 16, 2003, p.99

- Laloux Adelaïde, La recherche en archivistique aujourd'hui, les blogs d'archivistes français 2013 <http://le-grenier-des-archivistes.over-blog.com/i.-qu-est-ce-que-la-recherche-en-archivistique-aujourd-hui>
- Liard, Marie-Françoise. L'ARCHIVISTIQUE EST-ELLE UNE SCIENCE ?, *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2003, n° 3, p. 99-100.
- Marcilloux Patrice. L'archivistique à l'Université : quel régime disciplinaire ? *La Gazette des Archives*, Gérard Naud, un archiviste de notre temps, 2012, vol. 226, n°2, pp.297-311
- Stephenson Mary Sue : Deciding not to build the wall : research and the archival profession, in *Archivaria* 32, 1991, p.147
- Thioub Ibrahima « L'École de Dakar et la production d'une écriture académique de l'histoire », dans Momar-Coumba Diop (dir.), *Le Sénégal contemporain*, Karthala, Paris, 2002, p. 109-154

La formation aux métiers de l'information documentaire face à l'industrialisation informationnelle

Marc BERTIER et Dominique CARTELLIER ²³

Mots clés

Industrie de l'information / Métiers de l'information-documentation / Formation professionnalisante / Technologies de l'information

Introduction – Cadre théorique

L'évolution des métiers de l'information documentaire s'inscrit dans un mouvement d'industrialisation et de marchandisation des contenus informationnels et culturels que le développement des Tic a contribué à renforcer, voire accélérer (MIÈGE 2000). L'expression « société de l'information » ou « de la connaissance » est communément utilisée pour désigner ce « nouveau » contexte, dans lequel le développement technologique fait de l'information une ressource essentielle. Plutôt que « société de l'information », B. Miège (et G. Tremblay) utilisent le terme « d'informationnalisation » pour rendre compte de la complexité de ce procès de circulation croissante des flux d'information, lié aux modes de production dominants caractérisés notamment par une compétitivité accrue, l'internationalisation et la libéralisation des échanges commerciaux (MIÈGE, 2008)

Dans ce contexte en forte transformation, les métiers de l'information documentaire évoluent mais sont aussi mis en question. Si les descriptions traditionnelles subsistent, leurs traductions dans les activités professionnelles ne sont plus les mêmes. La forte empreinte des techniques numériques contribue au renouvellement et à l'émergence de certains métiers relevant par exemple de la gestion de l'information, de la veille informationnelle, de l'intelligence économique, de la production et du référencement web, visant à une meilleure circulation et valorisation de l'information. Certaines activités n'impliquent plus nécessairement la médiation d'un professionnel. Les contours du champ professionnel de la documentation apparaissent flous et se confondent avec ceux de métiers connexes (de l'information de presse, de la communication) voire plus éloignés (métiers de l'informatique). Ces questions sont abondamment abordées dans la presse professionnelle. C'est en particulier l'objet du dossier « baromètre 2016 emploi et compétences » établi par la revue *Archimag.com* (ARCHIMAG, 2016).

La présente contribution porte sur l'évolution des formations aux métiers de l'information documentaire, en lien avec les mutations des métiers de la documentation. Tributaires des transformations de ces derniers et plus globalement de ce processus d'informationnalisation, dans quelle mesure, le reflètent-elles, voire contribuent-elles aussi à son renforcement ? Quelle est l'empreinte des processus de technicisation et de rationalisation qui caractérisent notamment l'industrialisation ? Quelle conception de l'information traduisent-elles ? Le cadre théorique dans lequel nous nous situons est celui des travaux sur l'industrialisation de la culture et de l'information (MOEGLIN, 1998 ; MIÈGE, 2017).

Dans l'ensemble de l'offre de formation dans le champ de l'information-documentation, nous limitons notre analyse à des niveaux et des modalités particulières de cursus (principalement DUT et licences professionnelles). Nous nous intéressons ainsi aux formations dites professionnalisantes, c'est-à-dire incorporant une part importante d'apprentissage de techniques

²³ MCF et HDR, IUT2 Grenoble GRESEC, Université Grenoble-Alpes2.

professionnelles opératoires, par opposition aux formations dites générales ou généralistes dans lesquelles l'enseignement est principalement axé sur l'acquisition de connaissances générales, conceptuelles, théoriques. De plus, nous nous limitons au niveau de formation de cadre intermédiaire, aussi identifié comme « bac+2 » et « bac+3 ».

La délimitation du terrain suivant les domaines couverts par les formations est évidemment moins nette dans la mesure où le choix des domaines couverts (information documentaire, bibliothéconomie, communication, informatique, ...) et leur équilibre, dans le cas des licences professionnelles, est une initiative de l'établissement.

Après une présentation de la méthodologie, nous exposerons les résultats liés à l'analyse des formations concernant d'une part les métiers auxquels elles préparent et d'autre part certaines évolutions de leurs contenus. Enfin, nous nous interrogerons sur les tendances qui se dégagent.

Méthode

Comme souvent en pareils cas, l'étude du domaine d'activité professionnelle dont il est question ici, demande des éclaircissements terminologiques. Classiquement, ce domaine est décrit comme recouvrant les métiers des bibliothèques (bibliothèques de lecture publique ou bibliothèques spécialisées), les métiers de la documentation y compris de l'information spécialisée, et les métiers des archives (publiques ou privées). Il se distingue des secteurs connexes des médias, de la communication, et de l'informatique (URFIST, 2007). L'expression « Information documentaire » *« apparue dans les années 70 au Québec, est parfois utilisée pour qualifier l'information "utile", quelle que soit sa durée de vie. L'information documentaire regroupe l'information spécialisée et l'information pratique.²⁴ »* L'expression « information – documentation » nomme explicitement des activités et nous a donc paru préférable ici. Mais dès que l'on cherche à identifier des métiers, la difficulté de les nommer n'est qu'une question secondaire qui s'ajoute à la difficulté plus substantielle d'en délimiter la réalité. Pour servir de référence aux acteurs institutionnels, professionnels et de formation, divers systèmes ont été proposés visant à normaliser les niveaux de formation, les métiers et les certifications, et leurs dénominations.

Depuis 1969, en France, cinq niveaux croissants de formation (notés V, IV... à I) ont été définis. Pour faciliter la mobilité professionnelle, un cadre européen de certification (CEC, ou EQF pour European Qualification Framework) a été construit et adopté en 2008. Huit niveaux croissants y sont définis numérotés de 1 à 8. Les formations supérieures courtes professionnalisantes que nous ciblons ici, s'inscrivent dans les niveaux français III et II, et européens 5 et 6.

Pour l'identification et la dénomination des métiers, la référence en France a été publiée par l'établissement public Pôle-Emploi, sous le nom de « code ROME », pour Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois. Dans sa version en vigueur en 2017, il liste 14 « grands domaines d'activité », 110 « domaines professionnels », 531 « fiches de métiers » et 10955 « dénominations de métiers ». Une analyse systématique de cette nomenclature nous a permis d'extraire une liste de 26 titres de fiches de métiers relevant très majoritairement du domaine professionnel « K1601 – Gestion de l'information et de la documentation » (Voir annexe 1).

Les correspondances entre les métiers d'une part, et les formations, diplômes et certifications de l'autre sont tenues à jour par la Commission Nationale (française) de la Certification Professionnelle sous la forme du Registre National de la Certification Professionnelles (RNCP). L'exploitation des données de ce registre nous a permis de lister les principales formations délivrant des diplômes ou certifications dans le domaine et aux niveaux qui nous occupent (Voir annexe 2).

À partir de cette liste, nous avons étudié d'une part les informations publiées dans le registre RNCP (informations établies sous la responsabilité des établissements formateurs eux-mêmes, mais dans un cadre assez normalisé) et d'autre part les principaux documents d'information en ligne développés librement par les établissements. Ces documents ont des objectifs communs de

²⁴ <https://www.sites.univ-rennes2.fr/urfist/node/344#1>

description et de promotion des formations (conditions d'admission, contenus pédagogiques, modalités d'enseignement et débouchés). En revanche, le mode de communication est bien différent. Nous avons analysé les métiers cités dans ces documents comme accessibles (le plus souvent directement) à partir de ces formations, ainsi que les compétences mises en avant comme étant visées.

Un autre élément sur lequel nous fondons notre réflexion est l'analyse de l'évolution du programme pédagogique national (PPN) du diplôme universitaire de technologie, spécialité Information – Communication. Les PPN font l'objet de propositions établies collégalement par l'assemblée des chefs de département ; ils sont ensuite adoptés par les instances de l'enseignement supérieur. L'option qui correspond au domaine professionnel qui nous occupe s'est initialement appelée IDE, pour Information et Documentation d'Entreprise, puis GIDO, pour Gestion de l'Information et du Document dans les Organisations, et enfin Infonum, pour Information Numérique dans les Organisations. Ces errements dans le choix du nom de cette option sont révélateurs d'une grande difficulté d'affichage en raison de la méconnaissance des métiers et de la faible visibilité du domaine dans la population des lycéens auxquels elle s'adresse. La version actuellement appliquée du PPN a été publiée au bulletin officiel en 2013. Elle est venue alors remplacer la version en vigueur à compter de 2009. La comparaison des versions de 2009 et 2013 du PPN fait apparaître d'abord une importante tendance à l'explicitation. De 72 pages en 2009, le PPN Information – Communication est passé à 216 pages en 2013 !

Les PPN de 2009 et de 2013 traitent la question des compétences de manière sensiblement différente :

- le PPN de 2009 liste (dans son annexe) des compétences au niveau de chacun des (21) modules d'enseignement communs à toutes les options et des modules de l'option (22 pour GIDO) ;
- dès la 2^o section du document, le PPN de 2013 ajoute à cette vue de détail, une approche globale en définissant un « référentiel[s] d'activités et de compétences » commun à l'ensemble des options et un « référentiel[s] d'activités et de compétences » propre à chacune.

Par ailleurs, dans le PPN de 2013 apparaissent, pour l'option GIDO devenue Infonum, de nouveaux modules qui selon les cas introduisent soit des compétences très précises (comme « référencement Web ») soit une ouverture globale (comme « culture de l'information »).

La dernière source, sur laquelle s'appuie notre analyse, est constituée de la formulation des missions ou activités énoncées dans les conventions de stage. Cette formulation est initialement proposée par l'établissement d'accueil, mais pour être validée, elle peut avoir été amendée à la demande de l'établissement. Cette pratique est généralisée dans les départements IC d'IUT. Nous précisons que le travail que nous présentons est aussi le fruit des réflexions menées comme enseignants chercheurs dans le département IC de Grenoble auquel nous appartenons.

Résultats, constats

Le numérique au cœur des métiers

À la lecture des documents de présentation des formations, il nous a semblé pertinent de distinguer trois postures dans l'utilisation des dénominations de métiers et d'activités.

Premier constat, les noms traditionnels de métiers, qu'ils soient généralistes (« archiviste », « documentaliste », etc.) ou plus spécialisés (« documentaliste spécialisé », « iconographe », etc.), restent très fréquemment cités. Mais ils désignent alors, de manière très insistante, les activités professionnelles dans leur réalité contemporaine, c'est-à-dire incluant une très forte composante numérique. La fiche RNCP n°3271 (LP à l'université de Bourgogne) par exemple, cite des métiers classiques « *Il exerce le métier d'archiviste ou de documentaliste spécialisé* » et en même temps introduit des compétences numériques avancées « *Techniques et technologies approfondies : techniques de communication (dont web, réseaux et intranet) ; systèmes de gestion de bases de données ; logiciels spécifiques (GED, archives...)* ».

Une deuxième situation apparaît régulièrement où il est fait usage de noms de « nouveaux métiers ». On relève ainsi par exemple :

- « curateur de contenus » - formation documentaliste-multimédias proposée par l'Institut national de l'audiovisuel (INA) ;
- « Records Manager » et « Cyber-journaliste » - Licence Professionnelle Mention "Métiers de l'information : veille et gestion des ressources documentaires", Université Paul Sabatier - Toulouse 3 ;
- « Web rédacteur » - LP Ressources documentaires et bases de données, spécialité Gestionnaire de contenus en ligne, documentaliste multi supports Domaine : Sciences, Technologie, Santé, Université Paris 13 ;
- Dans une troisième situation, sont indiqués des noms de métiers tout à fait éloignés de l'information - documentation, mais dont l'exercice peut s'appuyer fortement sur des compétences en documentation :
- « Chargé de mission SIG » (SIG pour système d'information géographique) et « Technicien de l'information géographique » - LP Aménagement du territoire et urbanisme option administrateur de données en développement local, Université du Havre ;
- « Responsable en intelligence économique » - DUT IC, option Information numérique dans les organisations.

Ces constats se rapprochent et en même temps se démarquent de ce que note Dominique Cotte (COTTE, 2013) qui dans l'évolution des métiers de l'information – documentation, distingue « les classiques » (métiers dans le prolongement des activités antérieures), « les mutants » (déplacement du cadre d'activité et modification des façons de faire) et « les novateurs » (nouvelles fonctions appelant de nouvelles compétences). Notre constat est un peu différent : dans l'affichage des formations, les métiers traditionnels renvoient toujours à des pratiques professionnelles largement renouvelées. Nous en voulons pour illustration l'exemple de la LP MIDEN (Université de Strasbourg) qui dans les débouchés affiche « Métiers traditionnels, avec une spécialisation numérique » et « Nouveaux métiers de l'information numérique ». La troisième situation que nous avons évoquée n'est pas nettement identifiée par Cotte, ou ressort à la fois des « mutants » et « novateurs ».

Compétences transversales ou compétences spécifiques ?

Un terme est très largement utilisé dans le discours des établissements de formation, il s'agit de celui de « *community manager* » (CM). Ici encore, la question de savoir si le métier relève de l'information - documentation peut être posée. Un élément qui nous semble devoir être souligné, est que l'usage fréquent de cette appellation tient à sa forte attractivité actuelle, forte attractivité vis-à-vis des apprenants sans aucun doute, et voire peut-être aussi pour les milieux recruteurs. Au-delà de cette utilisation que l'on pourrait qualifier de « promotionnel », la fréquence de sa citation nous fait nous poser une nouvelle question : dans quelle mesure l'activité de CM n'est-elle pas désormais parfois envisagée non plus comme un métier en soi, mais comme une compétence transversale, au même titre, par exemple, que la bureautique ou une langue étrangère ? Sur ce point, les professionnels et les enseignants du champ de la communication s'attachent à présenter cette activité comme étant à part entière dans leur domaine et ils appuient leur position sur le fait (convaincant) que l'activité de CM exige une bonne appropriation des bases théoriques de la communication. Mais *a contrario*, et dans de multiples champs professionnels comme le commerce par exemple, il est maintenant souvent envisagé que le management de communautés en ligne est une compétence « transversale ». De même, les descriptifs des formations en information – documentation affichent-ils la compétence en CM, comme nécessaire dans l'exercice de l'activité propre de gestionnaire de l'information (numérique).

Dans le même ordre d'idée, on peut par ailleurs remarquer, d'une manière assez similaire, mais en quelque sorte en sens inverse, que l'activité, la compétence « recherche d'information »,

régulièrement présentée comme élément fondamental des savoir-faire spécifiques des professionnels de l'information – documentation, est de plus en plus fréquemment affichée comme compétence transversale. Et en effet, la recherche d'information est signalée dans les compétences générales pour de très nombreuses formations professionnelles de divers secteurs (par exemple la médecine, les formations d'ingénieurs...), supprimant le recours à des documentalistes professionnels.

Spécialisation et polyvalence

L'évolution des programmes de formation, comme celle, en 2013, du PPN de la formation au DUT-IC, option *Information numérique dans les organisations* consiste régulièrement en l'introduction de nouveaux « modules » (un ou plusieurs enseignements liés). Nous constatons que cela correspond, selon le cas, à deux situations à l'opposé l'une de l'autre :

- Dans un premier cas, de nouveaux modules ciblent des savoir-faire techniques précis dont la nécessité nouvellement reconnue (et que nous ne mettons aucunement en doute ici !) conduit à les identifier isolément, alors qu'ils pourraient (ou devraient) s'inscrire désormais comme nouvel élément d'un module déjà existant : ainsi les sujets « Référencement web » et « métadonnées » appartiennent-ils au contenu de « Conception de site Web » ; de la même manière, la « E-réputation » est-elle clairement un thème qui relève de la « Culture numérique ».
- À l'opposé, de nouveaux modules font leur apparition, comme « Culture de l'information », « Economie de l'information », « Culture numérique », « Stratégies numériques » couvrant un nouveau domaine (nouveau dans la formation ou émergent dans la discipline). On constate là un élargissement du domaine couvert par les formations : ainsi « Stratégies numériques » introduit-il dans le programme de formation la question de la stratégie de communication sur les réseaux socio-numériques.

La même tendance à l'élargissement apparaît aussi dans le changement de dénomination de l'option qui est passé de « Gestion de l'information et du document dans les organisations » à « Information numérique dans les organisations ». En effet, on passe d'un domaine professionnel défini par une activité (gestion), un objet (information, document) et un contexte (les organisations), à une définition plus surplombante où l'évocation de l'activité a disparu.

Ces observations concernant les descriptifs des formations reflètent un domaine professionnel complexe à appréhender. Des compétences spécifiques traditionnelles (comme la médiation) semblent occultées par les compétences complémentaires requises en lien avec les aspects numériques. Des compétences traditionnelles deviennent transversales, d'autres émergent, communes à différents métiers. Ces évolutions, entre polyvalence et spécialisation, sont bien repérées, en particulier par le milieu professionnel (ARCHIMAG 2017). Le risque sous-jacent peut être que les compétences numériques risquent d'apparaître comme suffisantes et que les métiers risquent de n'être plus repérés qu'à travers celles-ci.

Ces éléments contribuent à brouiller la perception de ce domaine déjà peu visible dont les métiers apparaissent de moins en moins attractifs. Les formations n'hésitent pas à en présenter les aspects non spécifiques les plus attrayants, même s'ils ne sont pas dans le cœur de métier, participant ainsi à ce brouillage.

Discussion

Notre hypothèse était que les formations en information – documentation, et l'évolution des contenus, tributaires de l'évolution des métiers, reflètent le processus d'industrialisation de l'information. Nous nous référons ici à l'analyse de Pierre Moeglin qui s'est intéressé à l'industrialisation de la culture et de l'information à travers plus particulièrement l'exemple de l'éducation. Nous reprenons la définition qu'il en donne (MOEGLIN, 2010) rappelant sa proposition plus ancienne (1998) :

« [...] l'industrialisation est le fait d'un triple processus de technicisation (investissements techniques pour remplacer le travail humain [...]), de rationalisation (recherche du rendement maximal) et d'idéologisation (diffusion d'un esprit industrialiste imprégné de l'utopie de la croissance illimitée des forces productives et de la mise en question de la propriété individuelle des moyens de production). »

Yolande Combès (COMBÈS, 2007) explore également « [Les] perspectives possibles entre industrialisation de la formation et industries culturelles ». Elle reprend les trois catégories de Moeglin (en substituant toutefois, comme le font aussi d'autres auteurs, le terme de *technologisation* à celui de *technicisation*). Elle précise en particulier (note 6) que « la rationalisation procède de la standardisation et codification de l'éducation [...] ».

Si notre analyse n'est que très partielle, plusieurs tendances et pistes de réflexion se dégagent des constats effectués.

Un premier point concerne la tendance des formations professionnalisantes à privilégier l'affichage et l'apprentissage de compétences pratiques, opératoires pour l'utilisation d'outils techniques. Cette *technicisation* des formations est directement liée à la technicisation des métiers de l'information – documentation qui n'est d'ailleurs pas nouvelle. L'informatisation dans le domaine de la documentation a commencé à se développer dans les années soixante, avec d'une part le développement de logiciels documentaires et d'autre part, l'élaboration de bases de données en ligne, permettant l'accès à la référence recherchée, en réponse à l'accroissement des flux d'information et aux impératifs de diffusion rapide, notamment pour l'information scientifique et technique. De même, le processus d'informatisation des bibliothèques est lui aussi bien antérieur au développement et à la diffusion des Tic et il est abordé depuis longtemps dans les formations. Après une première étape d'informatisation, le développement des Tic poursuit et accentue le phénomène de technicisation dans ces secteurs, en accompagnant la transformation des métiers. Dans quelle mesure ce type de formation professionnalisante n'entraîne-t-il pas, à la faveur de cette technicisation, une conception techno-centrée des métiers ?

Un deuxième point a trait au processus de *rationalisation* qui opère dans le domaine des formations en information – documentation de plusieurs manières. Dans le sens précis évoqué par Yolande Combès, la rationalisation, comme standardisation et codification, s'observe ainsi à différents niveaux :

- Les formations s'inscrivent dans le modèle de l'enseignement supérieur international (connu en France sous le nom de LMD, pour licence, master, doctorat). Même si les IUT délivrent principalement un diplôme au niveau bac+2, leurs PPN se réfèrent explicitement au système LMD. De plus, une partie très importante de l'offre de formation visée ici s'inscrit dans le LMD au niveau de la licence professionnelle.
- Comme nous l'avons vu plus haut, les métiers et les emplois, comme les formations font l'objet de répertoires gérés institutionnellement.
- Enfin, les contenus des formations sont souvent décrits dans des documents assez normatifs, appelés selon les cas programmes, maquettes, syllabus... Ces derniers, ainsi que nous l'avons indiqué, font apparaître des compétences visées très étroites au niveau de chaque « unité d'enseignement ».

Au-delà de cette dimension d'ordre institutionnel, la rationalisation s'observe également dans les pratiques professionnelles. Florence Thiault évoque ainsi, « l'apparition de mutations profondes [auxquelles] le professionnel doit faire face : la normalisation de la structuration des documents numériques avec XML, les métadonnées, [...] l'essor des techniques d'indexation [...] » (THIAULT 2013, p. 60). Le contenu des formations reflète, nous l'avons vu, ces mutations avec l'introduction de modules tels que « métadonnées » ou « référencement web ». La technicité de ces tâches entraîne une spécialisation au niveau des métiers. Par exemple, la LP « Ressources documentaires et bases de données, spécialité Documentation et information scientifiques et techniques, Université Claude Bernard - Lyon 1 » mentionne-t-elle à la fois dans les débouchés visés, le général « documentaliste scientifique » et le très étroit « veilleur dans le domaine des sciences et techniques ». Ainsi dans le

« discours de promotion » des formations, de simples tâches se trouvent fréquemment relevées au niveau de métier.

Cette spécialisation participe d'une rationalisation sur un plan organisationnel dans le sens de la recherche d'un meilleur rendement qui va jusqu'au transfert de certaines tâches du ressort des professionnels, vers l'outil technique. Selon F. Thiault (THIAULT 2013, p. 60), « ces normalisations permettent aux machines d'exploiter les annotations sémantiques dans l'objectif d'une meilleure structuration du web et d'un accès intelligent aux ressources. Le web sémantique pourrait à terme remplacer le documentaliste dans l'analyse de l'information ».

Le troisième point porte sur le processus d'idéologisation, porté par la « société de l'information » et s'appuyant sur la science et la technique » (COMBES, 2007). Nous avons évoqué brièvement la conception techno-déterministe des métiers sous-jacente à leur technicisation. Ce qui est également en jeu est la question de la représentation des outils techniques à travers les programmes des formations et leur mise en œuvre. Bernard Miège (MIÈGE, 2015) souligne ainsi, à l'occasion d'une conférence devant un public de professeurs documentalistes de l'Éducation nationale, que « le maniement des outils [...] ne donne pas seulement un sentiment de puissance [...], il laisse supposer [...] que la connaissance des phénomènes peut se satisfaire de ce que les pratiques [...] en laissent entendre [...]. » De fait, la tentation dans les formations professionnalisantes courtes n'est-elle pas d'envisager les outils techniques comme une donnée, indépendamment de « pratiques socialement situées » (Miège, 2015) et de stratégies d'acteurs notamment industriels ?

Un autre aspect concerne l'introduction dans les programmes des formations, de nouveaux enseignements généraux comme « Culture de l'information », « Economie de l'information », « Culture numérique », inscrivant la question de l'information dans des problématiques sociales. Ainsi, le PPN IC Information numérique dans les organisations, présente-t-il comme suit le module « Culture de l'information » en termes d'objectifs et de compétences visées :

« L'objectif du module est d'amener l'étudiant à comprendre la société de l'information, à en saisir les courants et les évolutions, à développer son sens critique et sa culture professionnelle sur les usages, les savoirs et les capacités en jeu dans la société actuelle en mutation.

Connaître les concepts et les enjeux de l'information et de la culture informationnelle. Situer les activités professionnelles et personnelles dans le contexte global de la société de l'information. Développer une réflexion critique vis-à-vis de l'information, de ses rapports complexes avec la connaissance et la culture, ainsi que vis-à-vis des comportements et usages informationnels, des technologies de l'information et des nouvelles dépendances qu'elles suscitent. » (PPN-IC 2013)

L'affichage est très ambitieux mais le volume horaire de cet enseignement (10h) en 1^{ère} année risque plutôt de le faire apparaître comme un simple « vernis ». Surtout, l'équilibre dans la formation au DUT-IC entre les apports théoriques et réflexifs et les enseignements « technologiques » peut faire relativiser l'importance réelle accordée à de tels enseignements. Par ailleurs, les objectifs de l'enseignement « économie de l'information » sont présentés du point de vue de l'entreprise. Enfin, une place non négligeable est faite à la communication (par exemple, « bases de la communication », outils de communication numérique », « stratégie de communication numérique ») dans sa dimension opérationnelle au sein des organisations. Il nous semble ici que l'ouverture nécessaire de ces formations, à des compétences autres que les compétences professionnelles spécifiques (documentaires ou bibliothéconomiques) s'inscrit dans la logique évoquée d'informationnalisation où l'information est une ressource stratégique.

Enfin, on peut rappeler les objectifs assignés à ces formations courtes, lors de leur création. Dans le cas des cursus en IUT créés en 1966, il s'agissait en particulier de « répondre au développement économique et social étroitement lié au progrès technologique »²⁵. En ce qui concerne les licences professionnelles, créées en 1999, l'objectif était de répondre à la demande de nouvelles qualifications en permettant d'acquérir des compétences professionnelles qui répondent à des besoins et à des métiers clairement identifiés (emplois de « niches »).

²⁵ René FAVIER, *L'IUT2, quelle histoire ! Grenoble 1966-2016*, PUG, 2016

Aujourd'hui, ces formations (DUT et LP) s'inscrivent dans un mouvement plus général de professionnalisation de l'enseignement universitaire.

Conclusion

Cette analyse de la présentation et de l'évolution des formations courtes dans le domaine de l'information documentaire conduit à souligner plusieurs éléments.

Ces formations reflètent un domaine professionnel en pleine évolution, tiraillé entre des champs professionnels connexes, et pour lequel les catégories traditionnelles de description des métiers, si elles subsistent, ne sont plus suffisantes.

Elles traduisent le processus d'industrialisation de l'information à travers le poids pris par l'outil technique dans les enseignements, l'organisation des cursus et leur inscription dans des cadres d'emplois normalisés, la spécialisation de certains contenus correspondant à des pratiques professionnelles très spécifiques. Elles sont tributaires aussi de facteurs liés aux objectifs des formations professionnalisantes courtes et aux stratégies des étudiants peu enclins à s'engager dans des domaines d'activités mal connus et considérés comme peu attractifs. En ce sens, elles s'inscrivent et participent au processus d'informationnalisation.

Références bibliographiques

- Archimag (2016), Baromètre 2016 emploi et compétences, supplément au n°295, juin 2016
- Combès Yolande (2007), « Quelles perspectives possibles entre industrialisation de la formation et industries culturelles ? », *Colloque AIERI*, Jul 2007, Paris, France.
- Cotte Dominique et al. (2013), « Les métiers, entre traditions et modernité », *Documentaliste Sciences de l'Information*, 2013/3, Vol. 50, p. 42-59
- Miège Bernard (2000), *Les industries de contenu face à l'ordre informationnel*, Presses universitaires de Grenoble, 2000
- Miège Bernard (2008), « L'imposition d'un syntagme : la Société de l'Information », *tic& société* [En ligne], Vol. 2, n° 2 | 2008, mis en ligne le 03 avril 2009, URL : <http://ticetsociete.revues.org/467>
- Miège Bernard (2015), « Sur quelques apports récents de la recherche, à la connaissance de l'information », *10^e congrès des enseignants documentalistes de l'éducation nationale*, Limoges, 9-11 octobre 2015 [En ligne] <http://www.congres2015.apden.org/Sur-quelques-apports-recents-de-la.html>
- Miège Bernard (2017), *Les industries culturelles et créatives face à l'ordre de l'information et de la communication*, PUG, Communication en +, 192 pages
- Moeglin Pierre, dir. (1998), *L'industrialisation de la formation – Etat de la question*, Centre national de documentation pédagogique, 1998
- Moeglin Pierre (2010), *Les industries créatives*, Que-sais-je n° 3887, PUF
- Thiault Florence (2013), « Mutations des métiers de l'information – documentation : vers l'émergence d'une culture de l'information numérique », *Les cahiers de la SFIC*, n° 8, printemps 2013

Annexe 1 – Liste des fiches de métiers du répertoire ROME pour l'information documentaire

C	14		Gestion administrative banque et assurances
C	14	01	Gestion en banque et assurance
C	14	01	Technicien / Technicienne de gestion électronique de documents -GED-
K	16		Culture et gestion documentaire
K	16	01	Gestion de l'information et de la documentation
K	16	01	Aide documentaliste
K	16	01	Archiviste-documentaliste
K	16	01	Assistant / Assistante documentaliste
K	16	01	Bibliothécaire documentaliste
K	16	01	Chargé / Chargée de veille documentaire
K	16	01	Chargé / Chargée des ressources documentaires
K	16	01	Chargé / Chargée de recherche d'information
K	16	01	Chargé / Chargée d'études documentaires
K	16	01	Cyber documentaliste
K	16	01	Directeur / Directrice de centre documentaire
K	16	01	Directeur / Directrice des ressources documentaires
K	16	01	Documentaliste
K	16	01	Documentaliste archiviste
K	16	01	Documentaliste bibliothécaire
K	16	01	Documentaliste juridique
K	16	01	Documentaliste scientifique
K	16	01	Gestionnaire de bases de données et de ressources documentaires
K	16	01	Gestionnaire de documents d'entreprise
K	16	01	Gestionnaire en documentation
K	16	01	Ingénieur / Ingénieure documentaire
K	16	01	Professeur / Professeure documentaliste
K	16	01	Responsable des ressources documentaires
K	16	01	Responsable du service documentation
K	16	01	Veilleur / Veilleuse documentaire
M	16	03	Distribution de documents
M	16	06	Opérateur / Opératrice de numérisation de documents

Annexe 2 – Liste de formations dans le domaine et au niveau visés

LP Aménagement du territoire et urbanisme option administrateur de données en développement local - Univ. du Havre

LP Activités et techniques de communication option netsurfer et documentaliste multimédia - Univ. Paris 13

LP RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET BASES DE DONNÉES Spécialité : Gestionnaire de contenus en ligne, documentaliste multi supports Domaine : Sciences, Technologie, Santé - Univ. Paris 13

LP Domaine : Sciences, Technologies, Santé Métiers du numérique : Conception, rédaction et réalisation web, Parcours: Chargé de communication numérique - Univ. Paris 13

LP Domaine Droit Economie Gestion, Mention Ressources documentaires et bases de données, Spécialité Médiation de l'information et du document dans les environnements numériques (MIDEN) - Univ. de Strasbourg

LP Gestion et médiation de ressources documentaires - Ministère chargé de l'enseignement supérieur

LP Développement et protection du patrimoine culturel option patrimoine documentation - Univ. des Antilles et de la Guyane (UAG)

LP Ressources documentaires et bases de données spécialité Archives et patrimoines industriels, culturels et administratifs - Univ. de Bourgogne - Dijon

LP Ressources documentaires et bases de données option veille et information scientifique technique et économique (V-ISTE) - Univ. du Havre

LP Ressources documentaires et bases de données option métiers des bibliothèques : gestion, animation, documentation - Univ. de Picardie Jules Verne - Amiens

LP Ressources documentaires et bases de données spécialité Chargé de valorisation des ressources documentaires - Univ. Charles de Gaulle - Lille 3

LP Ressources documentaires et bases de données spécialité Documentation et information scientifiques et techniques - Univ. Claude Bernard - Lyon 1

LP Ressources documentaires et bases de données spécialité Métiers des bibliothèques, de la documentation et des archives numériques - Univ. Pierre Mendès France Grenoble II (UPMF)

LP Ressources documentaires et bases de données spécialité Management de ressources numériques - Univ. Paul Valéry - Montpellier 3

LP Ressources documentaires et bases de données option management de l'information - Univ. François Rabelais - Tours

LP RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET BASES DE DONNEES METIERS DES BIBLIOTHEQUES : GESTION, ANIMATION, DOCUMENTATION - Univ. de Picardie Jules Verne - Amiens

LP LP Base de données et Ressources documentaires Spécialité : Archives Mention : Archives et Patrimoines Industriels, Culturels et Administratifs (APICA) - Univ. de Bourgogne - Dijon

LP Métiers du livre : documentation et bibliothèques - Univ. Paris Descartes - Paris 5

DUT Information-Communication option Information et documentation d'entreprise (IDE) - Ministère chargé de l'enseignement supérieur

DEUST Sciences pour l'ingénierie mention techniques électroniques et communications spécialité communications et techniques pour le multimédia - Ministère chargé de l'enseignement supérieur

DEUST Sciences et techniques de l'information et de la documentation (STID) - Univ. Charles de Gaulle - Lille 3

DEUST Métiers des bibliothèques et de la documentation - Univ. Haute Bretagne Rennes II

LP Métiers de l'information numérique et des données, spécialité MIND "Médiations de l'information numérique et des données", domaine sciences humaines et sociales - Univ. Bordeaux 3 - IUT Michel de Montaigne

LP Mention Métiers de l'information : veille et gestion des ressources documentaires - Univ. Paul Sabatier - Toulouse 3

LP Métiers du livre : documentation et bibliothèques - Univ. Bordeaux 3 - IUT Michel de Montaigne

LP RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET BASES DE DONNEES spécialité Gestion et Edition de fonds photographiques et audiovisuels - Univ. Charles de Gaulle - Lille 3

LP mention Métiers du livre : documentation et bibliothèques - Univ. Charles de Gaulle - Lille 3

LP Sciences Humaines et Sociales - Mention : Gestion et mise à disposition des ressources documentaires - Univ. Blaise Pascal - Clermont-Ferrand 2

LP LP Ressources documentaires et bases de données spécialité Fonds iconographiques et audiovisuels - Univ. de Lorraine

LP LP Métiers du livre : documentation et bibliothèques - Univ. de Limoges

LP Arts, Lettres, Langues Mention : Métiers du livre : documentation et bibliothèques - Univ. Paris Ouest Nanterre la Défense

Documentaliste multimédias - Institut national de l'audiovisuel (INA)

Gestionnaire de l'information - École de bibliothécaires documentalistes (EBD)

LP Mention : Métiers des bibliothèques - Univ. de Picardie Jules Verne - Amiens

LP RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET BASES DE DONNÉES Spécialité : Gestionnaire de contenus en ligne, documentaliste multi supports Domaine : Sciences, Technologie, Santé - Univ. Paris 13

Bibliothécaire documentaliste - École de bibliothécaires documentalistes (EBD)

Assistant (e) archiviste - Association des archivistes français (AAF) - Association de prévention du site de la Villette (APSV)

Documentaliste spécialisé - Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)

Veilleur stratégique de sécurité intérieure - Ministère de l'intérieur - Direction centrale de la sécurité publique

Médiathécaire/documentaliste, option médiathécaire jeunesse, option E-documentaliste (diplôme d'Univ.) - Univ. de Toulouse Jean Jaurès

DUT Information-Communication (InfoCom), option Information numérique dans les organisations - Ministère chargé de l'enseignement supérieur

DEUST Sciences et techniques de l'information et de la documentation (STID) - Univ. Charles de Gaulle - Lille 3

DEUST Sciences pour l'ingénierie mention techniques électroniques et communications spécialité communications et techniques pour le multimédia - Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Dix ans après la Déclaration de Dakar : Regard croisé sur l'harmonisation des compétences des professionnels de l'info-doc

Mody SOW et Marc VANDEUR²⁶

Résumé :

Il y a tout juste dix ans se tenait à l'EBAD (Dakar, Sénégal) un séminaire IFLA sur le thème des « curricula en sciences de l'information dans les écoles francophones d'Afrique ». À l'issue de ces journées de réflexion, les participants s'étaient notamment engagés à avancer sur la voie de l'harmonisation de l'accès et de la durée des études, ainsi qu'en ce qui concerne l'adoption d'un référentiel de compétences commun.

Le présent article propose un regard croisé Europe-Afrique destiné à dresser un rapide état des lieux actuel de la formation et de la certification des professionnels de l'info-doc.

Mot clés : Sciences de l'information et de la documentation / Programmes de formation / Harmonisation des études / Processus de Bologne / Référentiels de compétences / Certification de professionnels / Afrique (francophone) / Europe

1. Introduction

En août 2007 s'était tenu à l'EBAD (Dakar, Sénégal) un séminaire de l'IFLA sur le thème des « curricula en sciences de l'information dans les écoles francophones d'Afrique : état de la question et perspectives »²⁷. Les conclusions du travail mené à cette occasion par les délégations présentes²⁸ avaient conduit à la rédaction d'une « Déclaration de Dakar » par laquelle les participants s'étaient notamment engagés à avancer en commun sur la voie de l'harmonisation de l'accès et de la durée des études conduisant aux métiers de bibliothécaire, de documentaliste ou d'archiviste.

Plusieurs autres perspectives avaient également été envisagées, telles la coordination de ladite Déclaration par un groupe de suivi *ad hoc* (ISTID/Burkina Faso, CEFOSI/Côte d'Ivoire, IUSSO/Gabon et EBAD/Sénégal) ainsi que la mise en place statutaire d'un réseau intégré des écoles francophones africaines en science de l'information (RESAFID)²⁹.

Dix ans plus tard, nous avons souhaité réexaminer la question en posant un regard croisé, tant en Europe qu'en Afrique, sur les évolutions enregistrées entretemps dans ces domaines, en particulier en ce qui concerne :

- l'évolution du principe d'harmonisation de l'enseignement supérieur tel qu'induit par le processus européen dit « de Bologne » ;
- son appropriation par les professionnels du secteur et sa traduction dans les contenus de formations spécialisées ;
- son impact en termes de compétences, de référentiels et de certification des spécialistes.

²⁶ Maîtres de Conférences Assimilé / Maître-Assistant - EBAD-UCAD / HE2B Belgique.

²⁷ Programme IFLA/ALP (Advanced of Librarianship Programme) n° 179, du 12 au 14 août 2007 (v. <https://www.ifla.org/files/assets/alp/projects/alp-projects-africa-completed.pdf> [consulté en ligne le 9/9/2017]).

²⁸ Y étaient représentées 8 écoles d'Afrique de l'Ouest et du Centre reconnues au plan international (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte-d'Ivoire, Gabon et Sénégal) ainsi qu'une délégation de l'Université Libre de Bruxelles (Belgique). Cf. Antoinette FALL CORREA, « Les curricula de formation en sciences de l'information documentaire dans les écoles d'Afrique francophone », EBAD, Dakar, décembre 2007 (= rapport non publié).

²⁹ *Id.*, *ibid.*

2. Contexte général de l'époque

2.1. *Processus de Bologne*

Initié avec la signature de la « Déclaration de Bologne » par l'ensemble des ministres européens de l'Enseignement supérieur, un dispositif inédit de coopération a été lancé internationalement en 1999 dans le but de mettre en place un « espace européen de l'enseignement supérieur »³⁰. Par différents mécanismes, l'objectif poursuivi était de combiner davantage savoirs et savoir-faire afin de garantir à tous les étudiants une formation avancée, adaptée aux enjeux internationaux³¹. Parallèlement, il s'agissait aussi d'une formidable opportunité de revoir les programmes d'études et les méthodes pédagogiques dans le but d'apporter un maximum de flexibilité dans les parcours et les cursus (cf. accumulation de crédits, choix d'options, valorisation des acquis, etc.).

2.2. *Compétences en info-doc*

Dans ce contexte global d'harmonisation des programmes de formation et de compétences, un consortium européen d'associations professionnelles dans le domaine de l'info-doc avait cherché à créer un dispositif opérationnel de certification des professionnels du secteur (bibliothécaires, documentalistes, archivistes)³².

Des procédures adaptées et un outil – l'« Euroréférentiel I&D » – furent élaborés tout spécialement à cette fin. Ils devaient permettre à ces spécialistes d'auto-évaluer et de faire valider par leurs pairs leurs compétences techniques spécifiques (et aussi dans une certaine mesure leurs aptitudes personnelles) requises à l'exercice de leurs métiers respectifs³³.

2.3. *Déclaration de Dakar 2007*

Le séminaire IFLA tenu à l'Université de Dakar (EBAD) en août 2007 aura ainsi été l'occasion, pour les délégations présentes, de s'inscrire de plain-pied dans cette optique internationale de convergence académique (cf. basculement vers le format LMD) tout en relevant au passage l'importance d'harmoniser les textes portant l'organisation des formations dans les pays participants et d'identifier parallèlement les coûts et les ressources nécessaires à la mise en place d'un système commun.

Les conclusions majeures adoptées à l'issue de la rencontre avaient été à la fois réalistes et ambitieuses :

- a) maintenir les 3 niveaux d'entrée pratiqués (BEPC, Bac et Licence) ;
- b) harmoniser la durée des études pour chaque niveau d'entrée (respectivement 2, 3 et 2 ans) ;
- c) disposer d'un référentiel de compétences, à décliner pour chaque niveau d'entrée et en fonction des réalités locales africaines ;
- d) prendre en compte les besoins de coopération (mobilité et passerelles).

3. Situation actuelle (Belgique et Europe)

3.1. *Finalisation du Processus de Bologne :*

³⁰ Cf. *Ministerial conference Bologna*, Italy, 18-19/6/1999 (= communiqué disponible à la page www.ehea.info/cid100210/ministerial-conference-bologna-1999.html [consulté le 9/9/2017]).

³¹ Avant tout une meilleure lisibilité des diplômes, l'organisation des études en 2 cycles principaux, l'adoption d'un système de crédits, la promotion de la mobilité des étudiants et des personnels ainsi qu'une coopération accrue en matière d'assurance qualité (*Id., ibid.*).

³² Projet DECIDoc (1999) finalisé quelques années plus tard à travers le dispositif CERTIDoc (2004). Voir par exemple : Marc VANDEUR, *DECIDoc : un projet européen de certification des professionnels de l'information & de la documentation* dans *Lectures*, 111 (11-12/1999), p. 33-37 et *Système européen de certification des professionnels de l'information-documentation - Guide de l'évaluation*, CERTIDoc, mai 2004 (en ligne à l'adresse www.certidoc.net/fr1/guide_eval_fr.pdf [consulté le 9/9/2017]).

³³ *Euroréférentiel I&D – Compétences et aptitudes des professionnels européens de l'information-documentation*, Paris, ADBS éditions, 2004 (2e éd.). Disponible en ligne à la page www.certidoc.net/fr1/euref1.pdf (consulté le 9/9/2017).

Dans les faits, c'est en 2010 qu'a été officiellement lancé l'espace européen de l'enseignement supérieur³⁴, ouvrant à sa suite un vaste chantier de travail collectif susceptible d'agir entre autres comme :

- moteur de réformes
- facteur d'internationalisation
- partage d'un « langage » commun
- base de développement d'un ensemble structuré et harmonisé.

Trois objectifs politiques principaux étaient poursuivis : assurer un enseignement supérieur de qualité pour tous, accroître l'employabilité des diplômés et renforcer la mobilité comme instrument d'apprentissage de qualité. Au sein de la Communauté française de Belgique³⁵, cela s'est par exemple traduit par :

- une structure en 3 cycles (bachelier – master – doctorat)
- la mise en place d'une Agence Qualité pour l'enseignement supérieur
- un Fonds dédié à la mobilité étudiante
- un Observatoire de l'enseignement supérieur
- un cadre des certifications de l'enseignement supérieur.

Une complète refonte de la législation a par ailleurs accompagné ces dispositifs, restructurant *de facto* tout le « paysage » de l'enseignement supérieur en Belgique francophone (tant au niveau universitaire que non universitaire, artistique ou de promotion sociale)³⁶.

Autres corollaires marquants, en lien direct avec la mise en place de ce nouvel espace européen harmonisé :

- a) la nécessité d'inscrire dès le départ l'ensemble de ces réformes sur le moyen voire le long terme : comme on le constate, il aura en effet fallu plus de 10 ans pour ancrer les principaux changements souhaités par la Déclaration de Bologne ;
- b) l'apparition de nouveaux « pôles d'influence » :
 - sous la forme de fusion d'établissements, souvent recommandée par les nouvelles dispositions (ou induite par des considérations stratégiques) ;
 - par le biais de la mise en place d'organismes « coupole » destinés à fédérer les institutions d'enseignement et/ou à coordonner leurs actions menées en collaboration.

3.2. Formation en info-doc

La réorganisation du système sur ces nouvelles bases a produit des résultats concrets dans le domaine de la formation du secteur de l'info-doc. En témoignent par exemple les accès directs³⁷ désormais pratiqués entre les 1^{ers} cycles hors université et les masters universitaires de 2^e cycle ; ou encore d'intéressantes synergies en matière de recherche scientifique dans le domaine³⁸. Toutefois, loin d'avoir cherché à clarifier fondamentalement les cursus de formation, le processus européen d'harmonisation des études supérieures n'aura en définitive pas eu d'impact très important sur le contenu des filières 'métiers' de l'info-doc³⁹.

³⁴ Chantal KAUFMANN et Kevin GUILLAUME, *Quel Espace européen de l'enseignement supérieur ?* Liège, 17-18 décembre 2012 (présentation disponible à l'adresse http://www.enseignement.be/download.php?do_id=11335&do_check= [consulté le 10/9/2017]).

³⁵ Dénomination actuelle officielle : « Fédération Wallonie-Bruxelles ».

³⁶ Cf. Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études. Texte complet disponible à l'adresse www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/39681_005.pdf (consulté le 10/9/2017).

³⁷ Hélas parfois assortis de conditions, parfois exagérément contraignantes...

³⁸ A l'instar d'un projet lancé récemment qui associe la Bibliothèque Royale de Belgique, les Archives générales du Royaume, l'Université de Namur, l'Université de Gand et la Haute Ecole Bruxelles-Brabant (HE2B-campus IESSID).

³⁹ Sauf peut-être au détriment des carrières en lecture publique, désormais fort peu mises en évidence dans les programmes universitaires (v. p.ex. programme du master en sciences et technologies de l'information et de la communication à l'Université Libre de Bruxelles : <http://bit.ly/2f3n7aT> [consulté le 17/9/2017])

En revanche, une série d'initiatives structurantes assez inédites ont parallèlement été prises et méritent d'être évoquées, en particulier la création et l'utilisation de **référentiels de formation**. Généralement développés par les établissements d'enseignement supérieur eux-mêmes, ces outils tentent de synthétiser les compétences attendues en fin de parcours de formation. Souvent conçus à partir de **référentiels de compétences** ou de **référentiels métiers** élaborés par des associations ou des syndicats professionnels, ces outils de référence couvrent donc généralement des professions ou des métiers spécifiques⁴⁰.

A titre d'exemple, relevons que l'*Euroréférentiel I&D* (présenté *supra*) a servi à structurer les programmes de plusieurs établissements supérieurs de formation aux métiers de l'info-doc en Belgique francophone, notamment lorsqu'il s'est agi de procéder au « redécoupage » de leurs unités d'enseignement ou à une redéfinition des objectifs de leurs nouvelles activités d'apprentissage induites par la réglementation « Bologne »⁴¹.

Pour être complets, signalons encore à ce propos : le déploiement et l'actualisation de **référentiels d'emplois**, plus spécifiques aux besoins d'une entreprise (p. ex. la Bibliothèque nationale de France)⁴² ou à un contexte professionnel en évolution (développements technologiques, nouveaux profils recherchés, etc.)⁴³

3.3. Recours à la certification

Les **référentiels** évoqués ci-dessus sont assez largement répandus et assurément bien utilisés. Malheureusement les spécialistes s'accordent dans le même temps à dire que, comme ces outils peuvent être employés de manière libre, ils ne font guère l'objet de publications officielles ou de statistiques d'utilisation qui offriraient un éclairage précis sur l'exacte portée de leur mise en application⁴⁴.

Toutefois, une chose paraît établie : les **dispositifs de certification** qui s'appuyaient sur ces outils ont, eux, bel et bien été supplantés dans l'intervalle. Le principe de la **validation des acquis de l'expérience (VAE)** a en effet littéralement submergé les différents modes d'évaluation des compétences envisagés précédemment⁴⁵.

En conséquence, d'une part la VAE focalise actuellement l'intérêt des décideurs et capte de ce fait l'essentiel des moyens d'action disponibles⁴⁶. D'autre part, en arrêtant le déploiement de la certification – à l'image de l'ADBS française qui avait pourtant été pionnière, puis maître

⁴⁰ L'ENSSIB de Lyon (France) maintient notamment une liste des référentiels métiers qui lui sont connus (institutions publiques, associations professionnelles, etc.). Voir www.enssib.fr/metiers-des-bibliotheques-et-de-la-documentation/travailler-en-bibliotheque/referentiels-metiers (consulté le 17/9/2017).

⁴¹ A l'instar des compétences ciblées pour le diplôme de bibliothécaire-documentaliste décerné par l'IESSID à Bruxelles (v. www.iessid.be/index.php/bibliothecaire-documentaliste/compbd [consulté le 10/9/2017]) ou des recommandations des experts intervenus pour le compte de l'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles auprès du programme de master en STIC à l'Université Libre de Bruxelles (cf. *Evaluation du Master en « Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication » 2011-2012 - Rapport final de synthèse*, s.l., 6/2/2012 (disponible à l'adresse www.ulb.ac.be/ulb/qualite/docs/rapportaeqes/stic.pdf [consulté le 10/9/2017])).

⁴² Voir www.bnf.fr/emploi/pdf/referentiel_emplois_competerences.pdf (consulté en ligne le 17/9/2017).

⁴³ A ne pas confondre avec des descriptions de postes ou de profils. D'autres exemples de référentiels sur le blog « Métiers et compétences en InfoDoc » de Sylvie Dalbin : <https://referentieleninfodoc.wordpress.com> (consulté le 17/9/2017).

⁴⁴ De très nombreuses institutions d'enseignement en ont construit ces dernières années mais leur visibilité n'est jamais grande (cf. échange de mails avec Sylvie DALBIN, juin 2017). Autre exemple représentatif : le référentiel de compétences en architecture de l'information (Université de Lyon, France) ; voir <http://archinfo.universite-lyon.fr/referentiel-de-competences/> (consulté le 18/9/2017).

⁴⁵ Contrairement à la certification pratiquée initialement pour les compétences en info-doc, la VAE n'est très généralement pas opérée par des professionnels du secteur concerné.

⁴⁶ « Le processus Certidoc apparaît être en concurrence avec le dispositif officiel de la VAE [...] ainsi qu'avec la mise en place d'un dispositif de formations certifiantes. [...] Il y a très peu de demandes en ce qui concerne la certification. » (= conclusions d'une rencontre ADBS-ABD, Bruxelles, 28/1/2011 [document interne non publié]).

d'œuvre, des réalisations les plus marquantes dans le domaine⁴⁷ –, les acteurs de terrain ont par ailleurs participé à la mise à l'écart temporaire du principe même de la certification des personnels info-doc⁴⁸. Au risque, peut-être, de rendre très compliqué tout redémarrage ultérieur...

3.4. *Constats intermédiaires*

- *Harmonisation* : objectifs assez largement atteints, même si le délai de mise en place effective fut plus long que prévu
- *Etablissements de formation et organismes professionnels* : pas de réformes profondes des programmes et manque de visibilité pénalisant les structures d'accompagnement
- *Certification* : dispositif éprouvé mais devenu hors de propos à l'heure actuelle

4. **Situation actuelle (Sénégal et Afrique francophone)**

La situation actuelle au Sénégal et en Afrique francophone est presque similaire à celle des pays européens, mais à un degré moindre au plan des réalisations concernant l'introduction du système LMD dans les établissements d'enseignement supérieur africains.

4.1. *Le REESAO (Réseau d'Excellence pour l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest)*

A l'instar des pays européens de l'espace Schengen qui ont initié le processus de Bologne, les états de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA) lancent à leur tour en octobre 2005 au Togo, la réforme LMD (Licence-Master-Doctorat). Entre autres objectifs, il convient de noter : une harmonisation des diplômes, une meilleure mobilité des enseignants et des étudiants.⁴⁹ C'est le REESAO qui est le maître d'œuvre de cette entreprise (ou réforme) et le CAMES (Conseil africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur) est l'organisme scientifique habilité à accréditer les diplômes. Cependant, le REESAO doit mener sa mission en partenariat avec les organismes nationaux et internationaux tels que, l'ANAQ-SUP, AUF, l'UEMOA. Son objectif est le basculement dans le LMD de tous établissements d'enseignement en Afrique de l'Ouest en 2011. Entre autres outils pédagogiques, le REESAO a produit un guide du LMD⁵⁰ et des syllabus de cours. Il a également réalisé plusieurs séminaires de formations de formateurs à l'intention des enseignants-chercheurs membres du réseau.

4.2. *Renforcement des associations professionnelles*

⁴⁷ L'ADBS a travaillé pour la dernière fois entre 2011 et 2013 à une formule de certification plus adaptée au terrain mais elle n'a pas eu les moyens de poursuivre cette tâche (cf. échange de mails avec Sylvie DALBIN, juin 2017). Principaux freins identifiés à l'époque (cf. note d'orientation du Comité directeur de la certification, Paris, 23/3/2010) :

- l'ambiguïté du terme 'certification'
- une « survalorisation » de l'importance des diplômes
- la méconnaissance du dispositif par les organisations et leurs Ressources humaines
- l'effort d'auto-évaluation exigé de la part des candidats
- un coût important de communication
- une présentation par « niveaux de qualification » parfois jugée abstraite
- la contrainte du renouvellement périodique de la procédure.

⁴⁸ En Belgique francophone, la question de la certification s'est doublée d'un problème de reconnaissance : « Une association professionnelle n'est pas reconnue pour certifier des compétences professionnelles puisque les organismes habilités sont des organismes de formation. Actuellement les métiers faisant l'objet de certification sont des métiers particuliers, jugés plus opérationnels » (= échange de mails avec Isabelle SOMVILLE-CORNET, août 2017). Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 2015

⁴⁹ Réseau pour l'excellence de l'enseignement supérieur en Afrique de l'Ouest
http://www.unesco.org/new/fr/dakar/about-this-office/single-view/news/harmonization_of_training_opportunities_for_the_member_unive/ (consulté le 15/10/2017)

⁵⁰ <http://curricula-uemoa.esg.uqam.ca/upload/files/guide-formation-LMD.pdf> (consulté le 15/10/2017)

Dans le cadre de la réforme des programmes de l'EBAD, les principales associations de professionnels de l'infodoc du Sénégal ont été pleinement associées par l'institution.⁵¹ C'est le cas de l'ASBAD (Association Sénégalaise des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes), du REFEBAD (Réseau des Femmes Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes du Sénégal), de l'ASPID (Association Sénégalaise des Professionnels de l'Information Documentaire) et de l'AMEBAD (Amicale des Etudiants de l'EBAD). Nous n'évoquerons que le cas de l'ASBAD, car elle est la plus ancienne. L'ASBAD, créée en 1988, elle a, entre autres missions, le regroupement des professionnels de l'infodoc du Sénégal, la promotion des structures documentaires et la formation des jeunes et des adultes dans les métiers des bibliothèques, des archives et de la documentation.⁵² Elle compte parmi ses réalisations plusieurs ateliers de formation pour les professionnels de l'information documentaire⁵³. Elle vient de lancer cette année en direction des jeunes et des moins jeunes, l'initiative : les volontaires de la profession.⁵⁴

4.3. *Processus Qualité à l'UCAD (Université Cheikh Anta Diop Dakar)*

La rencontre des recteurs d'Université au Togo avait également insisté sur la nécessité de mettre en place des structures d'assurance qualité dans les universités de l'espace UEMOA. C'est la raison pour laquelle, le Sénégal s'est doté d'une agence nationale d'assurance qualité (ANAQ-SUP).⁵⁵ Elle a pour mission d'assurer la qualité de l'enseignement et de la formation dans les institutions d'enseignement privées et publiques du Sénégal.

De 2014 à 2017, l'ANAQ-SUP a accordé l'accréditation à 54 établissements d'enseignement supérieur publics et 46 dans le domaine du privé.⁵⁶

Au sein de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, il existe la DCIAQ (Direction de la Cellule Interne Assurance Qualité) et des Cellules assurance qualité dans les facultés, écoles et instituts. La DCIAQ est chargée de faire les premières évaluations institutionnelle et pédagogique au sein des facultés, instituts et écoles avant les soumettre à de l'agence nationale qu'est l'ANAQ-SUP.

4.4. *Formation en Infodoc en Afrique*

Les écoles en sciences de l'information documentaire en Afrique francophone sont entrées de plain-pied dans le système LMD à partir de 2011 même si certaines d'entre elles pratiquaient le LMD avant cette date en adoptant le système des majeurs et des mineurs. L'introduction du nouveau système s'inscrit dans un cadre général, celui de l'université dont dépend l'institut ou l'école. À titre d'exemple, l'EBAD entre officiellement dans le LMD⁵⁷ en mars 2011 et l'ISTID du Burkina Faso en 2010⁵⁸. Signalons également le passage direct du premier au second cycle et l'adoption des syllabus de cours sur le modèle du REESAO dans les écoles en sciences de

⁵¹ Voir les pv de réunions sur les programmes avec le projet Forcîr de l'EBAD, 2004 (Formation informatisée en réseau). Étaient invités des professionnels de l'infodoc et des employeurs. Voir également les pv de réunions du projet master édition et master archives et documentation audiovisuelles, Ebad 2017

⁵² <http://idnoir.com/item/lassociation-senegalaise-des-bibliotecaires-archivistes-et-documentalistes/> (consulté le 15/10/2017)

⁵³ Les ateliers de formations de l'ASBA <https://www.facebook.com/search/top/?q=formations%20asbad> (consulté le 15/10/2017)

⁵⁴ Schack, Barbara.- L'ASBAD lance un « service civique des bibliothécaires au Sénégal, et c'est important. <https://www.facebook.com/notes/barbara-schack/lasbad-lance-un-service-civique-des-biblioth%C3%A9caires-aus%C3%A9gal-et-cest-important/1663578023951438/> (consulté le 15/10/2017)

⁵⁵ Site de l'Anaq-Sup <http://anaqsup.sn/> (consulté le 15/10/2017)

On peut y consulter tous les textes réglementaires : ex. La loi relative sur les universités, la loi relative au LMD, etc.

⁵⁶ Liste des établissements ayant reçus l'avis favorables pour l'accréditation http://anaqsup.sn/?page_id=17 (consulté le 15/10/2017)

⁵⁷ Textes régissant le LMD dans les établissements d'Enseignement Supérieur du Sénégal <http://www.ebad.ucad.sn/enbref/Loi-2011-05.html> dont l'EBAD

⁵⁸ Arrêté n°2010-465/MESSRS/SG/DEPR du 30/12/2010 portant extension de l'ISTID du 30 décembre 2010 (création de la filière Licence professionnelle dans le domaine des sciences et technologies – option : Gestion de l'information documentaire)

l'information documentaire en Afrique francophone au Sénégal, Burkina Faso, Bénin, Côte d'Ivoire et Niger. Cependant, il reste beaucoup de choses à réaliser au niveau de ces établissements notamment l'harmonisation des programmes d'enseignement, celle des maquettes de cours et la création d'un réseau intégré des écoles francophones africaines en science de l'information (RESAFID).

5. Bilan final : Conclusion

Au terme de notre étude, il convient de noter que 10 ans après la « Déclaration de Dakar » le RESAFID n'est pas encore mis sur pied malgré l'introduction du système LMD dans toutes les écoles francophones en sciences de l'information documentaire. Ce projet doit être réactualisé, car sa réalisation permettra une meilleure coopération entre les différentes écoles (harmonisation des programmes, mobilités des enseignants et des étudiants, harmonisation des contenus de cours...). Elle permettra également une facilitation de l'accréditation des diplômes dans ces écoles par les instances habilitées telles que l'ANAQ-SUP et le CAMES. Pour cela, les directeurs desdits établissements doivent faire appel à l'aide financière des organismes tels que l'IFLA, l'UNESCO, AUF ou UEMOA pour la réalisation de ce projet.

Bibliographie

- Bats, Raphaëlle. « Former des bibliothécaires et documentalistes en français ».
- <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-06-0022-005> (consulté le 15/10/2017)
- *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2012, n° 6, p. 22-25
- DIONE, Bernard.- La Formation des bibliothécaires en Afrique subsaharienne : Aujourd'hui et demain
- https://www.researchgate.net/publication/282945827_La_formation_des_bibliothecaires_en_Afrique_francophone_subsaharienne_Aujourd'hui_et_demain (consulté le 15/10/2017)
- BOUSSO, Amadou.- La Section de formation d'archivistes, de l'École des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes de l'Université de Dakar
- http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_1972_num_78_1_2258 (consulté le 15/10/2017)
- GARY, Nicolas.- Une Formation francophone pour bibliothécaires en Afrique et Moyen-Orient
- <https://www.actualite.com/article/monde-edition/une-formation-francophone-pour-bibliothecaires-en-afrique-et-moyen-orient/70135> (consulté le 15/10/2017)
- Formation à distance l'Afrique francophone pionnière
- <http://www.archimag.com/article/formation-%C3%A0-distance-l%25E2%2580%2599afrique-francophone-pionni%C3%A8re> (consulté le 15/10/2017)
- LAWSON, Latré Sibi .- Formation de bibliothécaire et de bibliothécaire-documentalistes en Afrique noire : étude comparative Mémoire ENSB, 1980, 30p.
- <http://www.lcames.org/index.php>
- <http://www.anaqsup.sn/>
- https://www.ucad.sn/index.php?option=com_content&view=article&id=1344:2015-05-21-15-05-06&catid=154:les-directions-rectorales&Itemid=323
- OUANGRE, Zoé ; TAMBOURA, Djibrilou.- La Formation des archivistes, des bibliothécaires et documentalistes au Burkina Faso
- <https://www.erudit.org/fr/revues/documentation/2015-v61-n2-3-documentation02049/1032817ar/> (consulté le 15/10/2017)
- Les bibliothèques et l'éducation permanente en Afrique. Lyon : ENSB, 1975.30p.
- La formation des enseignants des écoles de sciences de l'information. In Pré-séminaire IFLA 8-15 août. Nairobi, 1984.-12p
- Equivalence des qualifications et réciprocité.- In Harmonization of Educational and training programs for library, information and archival personnel.- München, London, Paris ; KG Saur, 1989, 2vol.-374p.- PP.309-342 (IFLA publications)
- Training needs for the school library program in Senegal: a short term solution.- 25-30 septembre 1995.- Berlin: DES, 1995.-9p
- La Formation des vulgarisateurs de l'information en milieu rural au Sénégal.- In La diffusion de l'information en milieu rural en Afrique. Uppsala : IFLA/ALP, 1996.-PP.127-134
- Educational materials in schools and related library provision in Senegal.- In Sabdet Conference, London International Book Fair.- Avril 1997.- Londres : Sabdet, 1997.-4p

- Education for librarianship and information : Senegal.-In Education for librarianship and information science in Africa.-Michael Wise, ed.- Uppsala : IFLA/ALP, 1997.-pp.169-178.- (Projet Report n°14)
- <http://www.lecames.org/index.php> (consulté le 15/10/2017)
- <http://www.anaqsup.sn/> (consulté le 15/10/2017)
- https://www.ucad.sn/index.php?option=com_content&view=article&id=1344:2015-05-21-15-05-06&catid=154:les-directions-rectorales&Itemid=323 (consulté le 15/10/2017)

Analyse des pratiques info-communicationnelles des chercheurs sénégalais selon l'approche *sense-making*

Abdou Beukeu SOW et Stéphane CHAUDIRON⁵⁹

Résumé

La communication propose les premiers résultats d'une analyse exploratoire des pratiques info-communicationnelles des chercheurs sénégalais. L'analyse s'inscrit dans le cadre théorique du *sense-making* initialement développé par Karl Emmanuel Weick et utilisé par Brenda Dervin en sciences de l'information et de la communication pour analyser les pratiques de recherche et de communication de l'information.

Cette approche est validée à partir d'une étude qui a porté sur un panel restreint de chercheurs et professionnels de l'information au Sénégal. L'analyse des discours issus des différents entretiens renseigne sur l'influence des représentations sociales dans les pratiques des professionnels et l'absence d'un dispositif réel qui organiserait et uniformiserait les pratiques info-communicationnelles des chercheurs. Par l'approche Brenda Dervin, l'étude a permis en outre d'analyser les pratiques de recherche d'information.

Mots-clés : Sense-making / Représentation sociale / Pratiques informationnelles

1. Introduction

L'analyse des pratiques info-communicationnelles des chercheurs s'inscrit dans un cadre théorique et des concepts issus des Sciences de l'Information et de la Communication (SIC), mais empruntés également à des disciplines tierces telles que la sociologie et la psychologie. C'est en effet dans ces disciplines que la notion de « pratique » est la plus convoquée, notamment en relation avec celle de « représentation ». Comme le rappelle Serge Moscovici, « *il n'est guère de règle ou de pratique qui ne soit suscitée ou accompagnée d'un ensemble de représentations* » (Moscovici, 2001, p. 9). L'attention portée à la question des représentations est donc fondamentale dans l'étude des pratiques. Le contenu d'une représentation est constitué d'éléments à la fois cognitifs et affectifs : c'est un ensemble d'informations organisées et structurées relatives à un objet. Dans notre étude, le terme « information » est précisé par le qualificatif « scientifique et technique », il s'agit donc d'étudier les pratiques info-communicationnelles des chercheurs dans le champ de l'information scientifique et technique (IST) et plus précisément sur le terrain de la recherche scientifique en milieu universitaire. Analyser les pratiques des chercheurs nécessite par ailleurs de prendre en compte celles des professionnels de l'information (bibliothécaires, documentaliste) qui participent au déploiement du dispositif informationnel global. Dans cette étude, nous définissons les pratiques comme « la manière dont l'ensemble des dispositifs, des sources, des outils, des compétences cognitives sont effectivement mobilisés dans les différentes situations de production, de recherche, traitement de l'information » (Chaudiron et Ihadjadene, 2010, p. 18).

Les recherches sur divers aspects des pratiques informationnelles des chercheurs en contexte universitaire sont nombreuses. Citons par exemple des études qui portent sur l'usage des revues électroniques par les chercheurs français (Mahé, Andrys et Chartron, 2000). Sur notre terrain d'étude, le Sénégal, citons également la recherche doctorale de François-Malik Diouf (Diouf,

⁵⁹ ESP-UCAD et GERiCO (Groupe d'Études et de Recherche Interdisciplinaire en Information et Communication) Université Lille 3

2014) qui s'est intéressé plus particulièrement au rôle des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les bibliothèques des établissements d'enseignement supérieur du Sénégal. De son côté, Reijo Savolainen (Savolainen, 2008) dresse un panorama des recherches sur la question des pratiques informationnelles quotidiennes (*everyday information practices*).

La première section de la communication s'attarde sur l'intérêt du modèle *sense-making* choisi comme cadre théorique à cette étude, la deuxième section décrit l'approche méthodologique et la troisième section présente les premiers résultats obtenus.

2. Cadre théorique

L'étude des pratiques informationnelles s'inscrit dans un champ de recherche qui s'intéresse aux dispositifs d'accès à l'information dans le cadre du paradigme « orienté usager ». Selon ce paradigme, les différentes approches placent l'utilisateur au centre de la démarche et visent à analyser les besoins d'information (*information need*), les usagers (*users studies*), les modalités d'accès et d'usage de l'information (*information seeking and use*), les comportements informationnels (*information behavior ou human information behavior*) et, plus récemment, les pratiques informationnelles (*information practices*) (Ihadjadene et Chaudiron, 2009).

Le modèle en oignon proposé par Tom Wilson permet d'illustrer qu'il n'existe pas *une pratique* liée à l'information, mais *des pratiques*. Selon ce modèle, les pratiques liées à l'information englobent différentes tâches, notamment celles de la recherche, de l'utilisation et d'accès et implicitement de la communication de l'information.

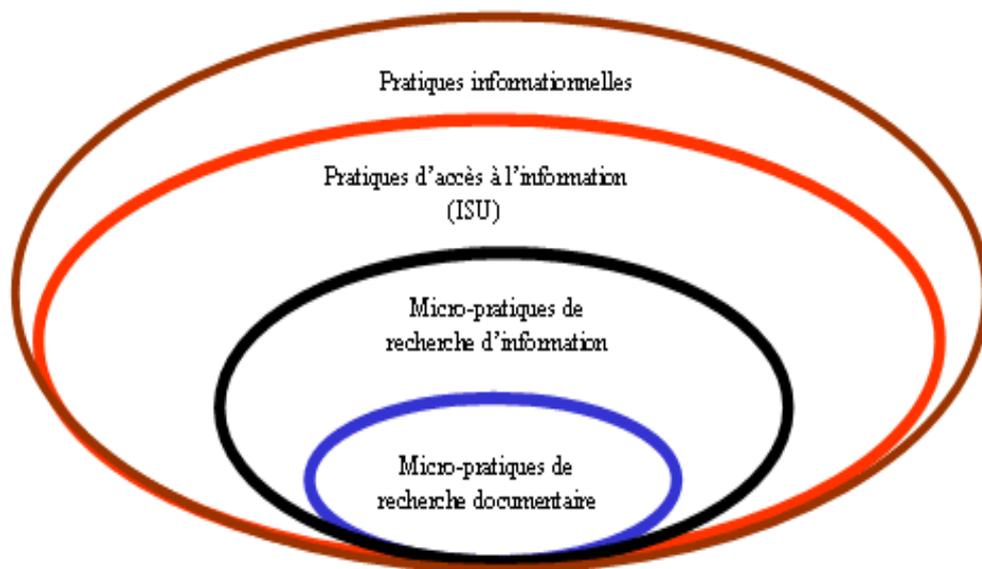


Figure 1 - Le modèle en oignon de Wilson (1999, p. 252)

Plus précisément, le cadre théorique qui nous semble pertinent pour analyser les pratiques est celui proposé par la théorie du « *sense-making* ». Comme le souligne R. Savolainen, cette théorie s'inscrit en effet pleinement dans le paradigme usager (Savolainen, 1993). Initialement développée par Karl Emmanuel Weick puis reprise notamment par Brenda Dervin en sciences de l'information et de la communication, elle permet d'analyser les pratiques selon deux approches, organisationnelle et informationnelle. Au-delà de son intérêt pour l'analyse des pratiques informationnelles des chercheurs, cette théorie paraît en effet pertinente pour intégrer les pratiques des professionnels de la documentation (bibliothécaires, documentalistes) dans le dispositif informationnel, d'autant plus que, après un demi-siècle d'existence de l'institution⁶⁰ qui

⁶⁰ École de bibliothécaires Archiviste et Documentalistes (EBAD)

les a forgés, ces professionnels s'interrogent notamment sur l'évolution de leurs métiers et de leur fonction dans un contexte organisationnel en pleine mutation.

Le *sense-making*, ou construction de sens, est un cadre théorique et méthodologique adopté par de nombreux chercheurs dans plusieurs domaines comme la psychosociologie, les sciences de gestion et des organisations et les sciences de l'information et de la communication. Dans l'« *Encyclopedia of Library and Information* », Dervin et Naumer font état de quatre approches différentes (Dervin et Naumer, 2009). La première s'inspire de l'approche de Daniel Martin Russell et de George William Furnas (Furnas et Russell, 2005) notamment avec leurs travaux dans le domaine de l'interaction entre l'humain et les machines. La seconde s'intéresse à l'ingénierie cognitive à partir des travaux sur la construction de sens de Gary Klein. La troisième concerne les travaux en communication organisationnelle où la construction de sens est souvent convoquée. Les travaux du psychologue américain Karl Emmanuel Weick ont eu un impact considérable dans l'adoption de cette approche (Weick, 1995, p. 18). La quatrième et dernière approche qui nous intéresse dans cette recherche relève des sciences de l'information et de la communication et est utilisée pour étudier les pratiques de recherche et d'usage de l'information. L'approche SIC du *sense-making* vise à comprendre les processus de construction de la réalité et d'appréhension de l'information par l'individu. Comme le soulignent Sanna Talja, Kimmo Tuominen et Reijo Savolainen (Talja, Tuominen et Savolainen, 2005) puis Thomas H. Davenport (Davenport, 2010) cette approche s'inscrit dans une perspective constructiviste et fait du modèle proposé par Brenda Dervin dans les années 1980, l'un des plus significatifs en science de l'information et de la communication. Elle a également été utilisée en France par des chercheurs comme Anna Lezon-Rivière (Lezon Rivière, 2013) qui, dans le cadre de sa recherche doctorale, a analysé les pratiques informationnelles des chefs militaires en utilisant l'approche de construction du sens.

Les définitions du concept de *sense-making* varient suivant le cadre épistémologique mobilisé. La définition à laquelle les chercheurs se réfèrent le plus fréquemment est celle de Karl Emmanuel Weick, considéré comme le pionnier dans la théorisation du *sense-making* et qui le définit en ces termes : « *the basic idea of sense-making is that reality is an ongoing accomplishment that emerges from efforts to create order and make retrospective sense of what occurs. [...] Sense-making emphasizes that people try to make things rationally accountable to themselves and others* » (Weick, 1993, p. 635).

Weick considère ainsi que les individus ou les groupes créent leur propre réalité (construction) en fonction de leurs propres schèmes de pensées sur lesquels sont fondées leurs décisions et leurs actions. Cette perception peut en un moment être perturbée. Le processus de *sense-making* vise alors à rétablir l'ordre en créant du sens et des explications à des événements (Weick, Sutcliffe et Obstfeld, 2005). Par une question, Weick fournit la quintessence de la construction de sens et de l'organisation (Weick, 1995, p. 12) :

« *How can I know what I think until I see what I say* »

Cela signifie que l'acte d'organiser est fortement lié au sens. La création de sens permet aux acteurs de partager, au moins partiellement, le même *habitus* au sens bourdieusien du terme et conduit donc à la naissance d'un modèle d'organisation. De même, les organisations produisent du « sens », les acteurs « s'organisent » pour donner du sens. Le sens ainsi créé permet aux acteurs de développer les mêmes modèles, les mêmes valeurs et croyances et donc ils tendent à coordonner leurs actions et à agir dans le même sillage. Comme Bayer le souligne, cette explication s'applique aux situations quotidiennes et aux situations spécifiques liées à la vie professionnelle.

L'approche de Dervin permet pour sa part d'analyser les pratiques de recherche et de communication de l'information. Dans une approche constructiviste, Dervin modélise les comportements d'individus en situation de manque d'information. Elle élabore un schéma représentant les différents éléments qui rentrent en jeu dans le processus recherche d'information. Comme le souligne Dominique Maurel (Maurel, 2010), son modèle théorique du *sense-making* repose sur trois concepts métaphoriques fondamentaux : la situation initiale de

l'individu, le manque (« *gap* ») ou discontinuité et enfin le résultat final. Sur un schéma (figure 2) repris et amélioré par la suite, Dervin représente le processus de la construction de sens. Ici, la nature subjective de l'individu est illustrée par le trait ondulé. Il est également aisé de constater que l'action se situe dans le temps comme dans l'espace, c'est-à-dire le moment et la situation où se situe le chercheur.

En utilisant la démarche de Dervin dans le cadre de cette étude, nous pouvons aller plus loin et identifier des sous-temps et des sous-espaces. La carrière d'enseignant-chercheur et l'espace universitaire caractérisent pour notre cas le temps et l'espace. Durant cette période, il arrive des moments où cette situation spatio-temporelle change. L'évaluation des chercheurs et établissements d'enseignement supérieur stimule davantage ce changement d'état qui modifie le comportement de l'utilisateur de l'information scientifique en ce qui nous concerne.

Dans le cadre de l'enseignement et la recherche, deux éléments majeurs incitent en effet à la recherche d'information suite à un besoin informationnel : élaborer un cours ou rédiger un article. Dervin précise également que l'individu se définit en fonction de sa situation professionnelle et socioculturelle. Celle-ci peut en effet modifier son comportement informationnel. Elle illustre cela par le « parapluie du contexte ».

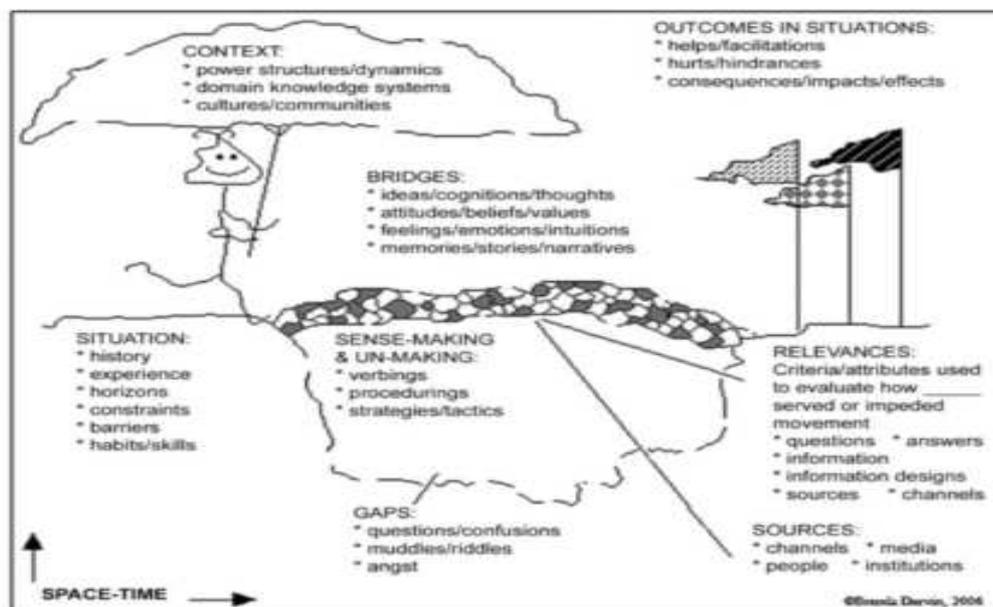


Figure 2 – Le sense-making selon Dervin

L'individu cherchera ensuite à combler son manque d'information en construisant un pont. Le pont est un ensemble d'idées, de pensées, de valeurs, de souvenirs qui se combinent pour faire sens. Le pont est également formé de briques sur lesquelles l'individu s'appuie pour avancer. L'approche de Dervin inclut ici la notion de représentation au sens sociologique du terme.

3. Approche méthodologique

Dans le cadre de notre étude, notre terrain est constitué de l'ensemble du dispositif informationnel, c'est-à-dire les chercheurs et enseignants-chercheurs, les professionnels de l'information, mais également l'ensemble des ressources, numériques ou non, à disposition. Le recueil de données s'est fait sur la base d'entretiens semi-directifs. Deux panels ont été constitués : le premier composé d'enseignants-chercheurs de l'EBAD et de bibliothécaires ayant plus de dix ans de carrières (panel 1), le second formé par les utilisateurs de l'information (enseignants-chercheurs et doctorants) (panel 2). Comme nous l'avons longuement indiqué, nous avons utilisé la méthode du *sense-making*, au sens organisationnel et info-communicationnel, comme cadre interprétatif.

Dans un premier temps, il a été question d'inviter les acteurs (panel 1), professionnels de l'information, à participer à la construction de sens suivant l'approche de Weick. Après un demi-siècle d'existence de l'institution⁶¹ qui les a formés, nous avons fait l'hypothèse que ces acteurs devaient s'interroger sur leur situation, celle de l'organisation qui les emploie ainsi que sur leur avenir : que se passe-t-il ? Que doit-on faire ?

La question « que se passe-t-il ? » sous-entend surtout d'analyser le rapport entre les acteurs de la documentation (professionnels) et les utilisateurs (chercheurs, enseignants-chercheurs, doctorants), et entre eux-mêmes à propos notamment de leur statut, de leur reconnaissance et leur formation. La question « que doit-on faire ? » permet de définir des stratégies et d'évaluer le dispositif existant. Le discours recueilli a été analysé pour identifier les éléments les plus saillants. Les résultats de ces premiers entretiens permettent de comprendre en partie les pratiques des utilisateurs constituant le panel 2.

Dans un second temps, les entretiens (avec le panel 2) sont menés suivant la méthodologie « *sense-making methodology* (SMM) » de Dervin (Dervin, 2008) pour analyser leurs pratiques. Cette méthodologie est utilisée par Anna Lezon Rivière pour analyser les pratiques informationnelles de chefs militaires (Lezon Rivière et Ihadjadene, 2014).

Le schéma décrit plus haut illustre la manière de procéder. Il s'agit de s'intéresser donc au temps, à l'espace, au mouvement, à la situation, à la discontinuité (gap), au « bridge », aux résultats (*outcomes*). Trois éléments fondamentaux doivent être retenus selon Dervin. Ceux-ci pour répondre aux questions « (1) *qu'est-ce qui vous a arrêté dans votre situation ? Que vous a-t-il manqué dans votre situation ?* (2) *Quelles questions vous vous posez, quelles confusions, difficultés avez-vous ?* (3) *Quel type d'aide espérez-vous obtenir ?* ». L'entretien débute en positionnant l'acteur dans une situation vécue et où il serait confronté à un manque d'information. Il doit expliquer ensuite les actions qu'il a menées durant cette période. Nous nous focalisons en tant qu'enquêteurs sur le « gap » : la discontinuité propre à la situation et sur les stratégies développées par l'acteur pour obtenir des résultats.

4. Résultats et discussions

Pour comprendre la construction de sens du point de vue organisationnel, nous avons interrogé 17 bibliothécaires de l'université Cheikh Anta Diop. Nous nous sommes intéressés aux rapports qu'ils entretiennent avec les acteurs de l'information scientifique (les doctorants et enseignants).

Les dix-sept discours analysés (avec l'outil Trope⁶²) font état du rapport entre les acteurs de la documentation (professionnels et enseignants) et les utilisateurs (chercheurs, enseignants chercheurs, doctorants) ; entre eux-mêmes ; leur reconnaissance ; et la formation. Pour le dire d'une autre manière, ces discours mettent en évidence les représentations que les autres se font des professionnels de l'information. Ce fort rapport est illustré par le nombre d'occurrences du mot « *autorité* ». Il apparaît plus que les autres. Comme nous pouvons le constater sur la figure 3, la relation entre les mots *autorités, volonté, problèmes* est bien réelle.

Sur les graphes des figures 3 et 4, chaque référence est représentée par une sphère dont la surface est proportionnelle au nombre de mots qu'elle contient. La distance entre la classe centrale et les autres références est proportionnelle au nombre de relations qui les lient : autrement dit, lorsque deux références sont proches elles ont beaucoup de relations en commun, et lorsqu'elles sont éloignées elles n'ont que peu de relations en commun.

⁶¹ École de bibliothécaires Archiviste et Documentalistes (EBAD)

⁶² Tropes est un logiciel d'analyse sémantique de textes utilisé par de nombreux professionnels.



Figure 3 - Extrait 1 de Trope

Les discours analysent en même temps le (s) dispositif(s) existant(s). Ils montrent les difficultés que les professionnels ont pour concevoir des stratégies solides.

D'un point de vue informationnel, l'analyse se base sur les réponses fournies par 19 enseignants-chercheurs. Ici, on analyse une seule pratique : celle de la recherche d'information. Les chercheurs sont mis en situation de production (articles ou cours) pour répondre à trois questions : « (1) *qu'est-ce qui vous a arrêté dans votre situation ? Que vous a-t-il manqué dans votre situation ?* (2) *Quelles questions vous vous posez, quelles confusions, difficultés avez-vous ?* (3) *Quel type d'aide espérez-vous obtenir ?* ».

Comme le préconise Dervin, nous avons été attentifs à ce que la conduite des entretiens fût la plus neutre possible, de façon à ce que les questions « *amènent le chercheur à approfondir les connaissances sur la nature de la situation, des contraintes, des discontinuités rencontrées ainsi que des usages (de l'information) effectués ou envisagés* » (Lezon Rivière et Ihadjadene, 2014, p. 14).

Les résultats de ces entretiens révèlent un manque de ressources documentaires notamment numériques chez les chercheurs et un besoin d'aide de leur part pour trouver l'information dont ils ont besoin. Trois relations sont ainsi analysées pour comprendre les représentations par le *sense-making* : le rapport entre les professionnels de l'information et les autorités ; le rapport entre professionnels de l'information et les utilisateurs et enfin le rapport entre les professionnels eux-mêmes.

L'analyse des discours montre d'emblée un rapport fort entre les professionnels de l'information et les autorités de l'enseignement supérieur et de la recherche du Sénégal. Celles-ci n'étaient pas pourtant prises en compte dans notre analyse. Les entretiens révèlent un manque de *volonté* de la part des autorités de l'enseignement supérieur et de la recherche du Sénégal (ministre, recteurs, etc.) pour appuyer le secteur de la documentation scientifique. Ceci peut se traduire par la non-exécution de la politique documentaire établie par la direction de la bibliothèque centrale. À titre illustratif, selon les responsables, la bibliothèque universitaire n'a pas utilisé son budget depuis plus de cinq ans.

Les conséquences se manifestent dans le second rapport analysé (les utilisateurs et les professionnels de l'information).

L'appauvrissement des services (ouvrages, ressources documentaires) offerts est la principale cause. Les demandes non satisfaites répétées créent, selon les professionnels enquêtés, des frustrations chez les utilisateurs. La conséquence est que la bibliothèque n'est plus considérée comme un lieu de documentation, mais de socialisation. La figure 4 illustre cela par le nombre important des occurrences « utilisateurs », « socialisation » et « problèmes ». Les utilisateurs

sollicitent moins les bibliothécaires qui n'arrivent plus à satisfaire leurs (utilisateurs) besoins informationnels.

Le rapport entre les professionnels de l'information constitue selon les personnes enquêtées un élément à reconsidérer pour répondre toujours à la question de savoir « *qu'est-ce qui se passe* ». Trois problèmes souvent identifiés dans nos entretiens montrent ce rapport. Il s'agit des pratiques documentaires qui ne sont pas harmonisées, le retard dans la mise en œuvre du service commun de la documentation créé par le décret 95-197 du 21 février 1995 et les nombreuses associations de professionnels qui freinent les engagements et combats collectifs. De telles situations laissent croire l'incapacité des acteurs de la documentation à concevoir un dispositif fiable. Les discours analysés dans ces entretiens montrent que les représentations que les utilisateurs et les autorités se font des professionnels de l'information ou que ces derniers se font d'eux-mêmes sont lourdes de conséquences. Ces représentations sont en effet un frein dans l'exécution des services que devraient offrir les bibliothécaires et ont des impacts sur le comportement informationnel des chercheurs.

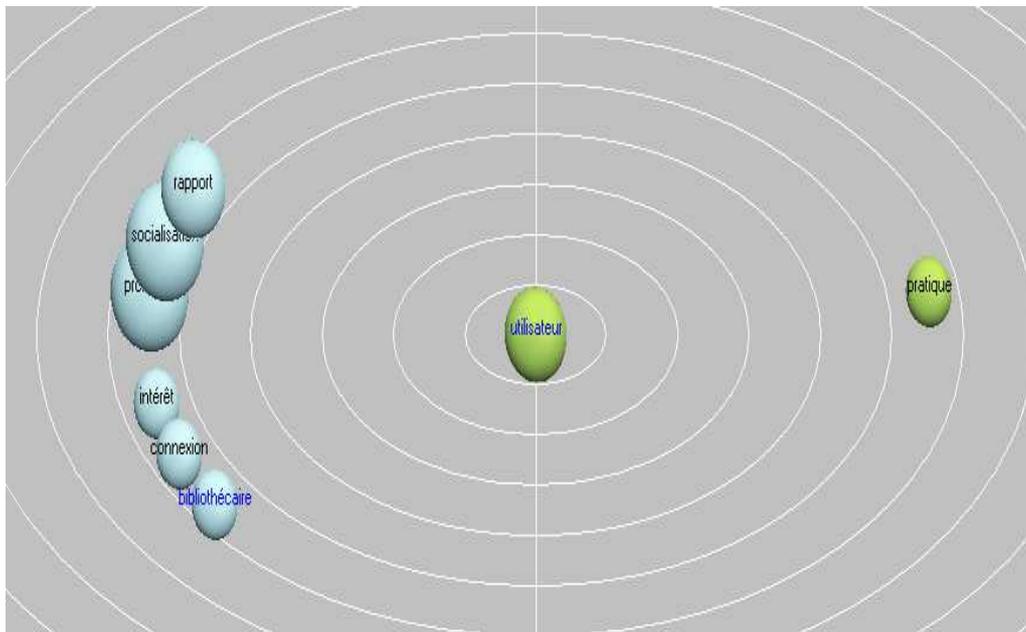


Figure 4 - Extrait 1 de Trope

Le second point analysé concerne les pratiques de recherche d'information. L'analyse révèle que 75% de chercheurs sont confrontés à un manque de ressources documentaires, notamment numériques. Les collections de la bibliothèque n'étant plus enrichies depuis plusieurs années, les ouvrages ne sont plus pertinents pour eux. Dans la pratique, cela se traduit par une fréquentation très limitée de la bibliothèque universitaire. À la question de savoir « *qu'est-ce qui vous a arrêté dans votre situation ?* », 75% répondent par « le manque d'information et de ressources documentaires ». La connaissance des outils et des ressources d'aide à la recherche n'est pas explicitement exprimée par les personnes interrogées. Cependant, nous constatons que les difficultés d'accès à ces outils constituent un obstacle majeur pour mener à bien leurs travaux de recherche.

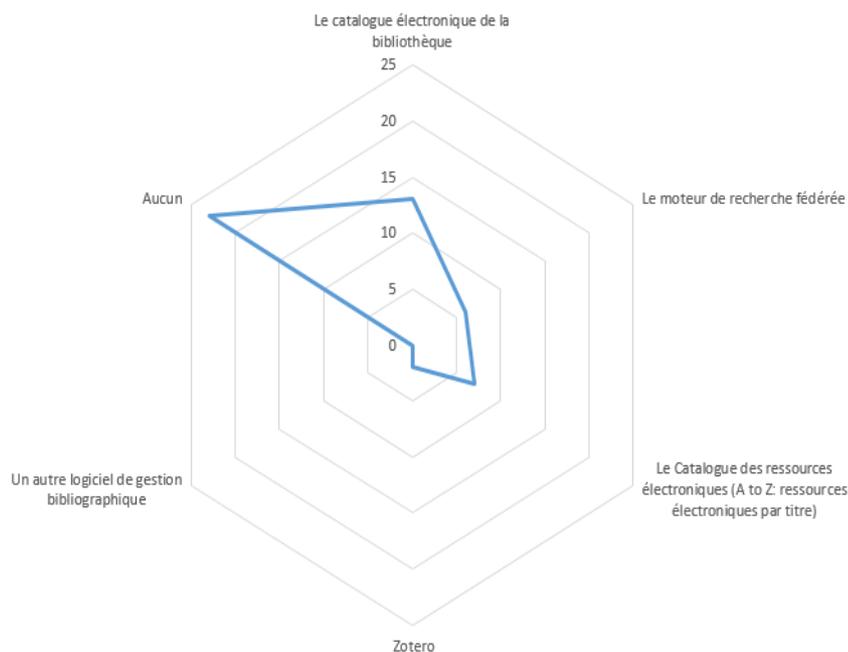


Figure 5 - Usage des outils accompagnant la recherche et l'organisation des informations

Le manque de pertinence ou l'obsolescence des documents consultés poussent plusieurs d'entre eux (52%) à s'interroger parfois sur la qualité de leur production scientifique. De ce fait, certains font appel à des collègues étrangers pour se documenter.

La méconnaissance des outils d'aide à la recherche ainsi que l'organisation des informations peut constituer également un frein dans l'élaboration des documents (supports de cours ou articles). Les pratiques informationnelles que nous avons observées sont donc peu instrumentées et ne favorisent pas l'accès à la documentation scientifique pertinente pour les tâches d'enseignement et de recherche.

5. Conclusion

Les pratiques informationnelles sont non seulement déterminées par la disponibilité (ou manque de disponibilité) d'éléments matériels et structuraux (les dispositifs et les ressources) mis préalablement en place mais aussi par les habiletés techniques propres aux usagers ainsi que par les représentations cognitives qu'ils ont des dispositifs. Comme l'indique Wilson dans le modèle en oignon, nous n'avons pas observé de pratiques homogènes mais bien une pluralité de pratiques, distinctes selon les communautés scientifiques et selon les individus.

L'étude exploratoire que nous avons menée a mis en évidence deux types de résultats. Sur le plan organisationnel, l'approche *sense-making* a mis en évidence que les représentations que les autorités et les utilisateurs se font des dépositaires de l'information ont un impact sur l'organisation du travail et des services offerts par ces derniers. L'une des conséquences est l'absence de système solide et organisé (dispositif) qui permettrait de structurer les pratiques de recherche et de diffusion de l'information. Elle a également permis d'identifier les difficultés auxquelles les chercheurs sont confrontés en situation de recherche d'information, notamment en ce qui concerne les aides qu'ils espèrent obtenir.

À l'avenir, nous envisageons d'une part d'élargir l'analyse à d'autres modalités des pratiques informationnelles tout en élargissant également le panel de chercheurs et d'enseignants-chercheurs interrogés. Nous souhaitons également analyser ces pratiques au regard d'autres cadres théoriques que le *sense-making*, en particulier le modèle du *berry-picking* proposé par Marcia Bates (Bates, 1989, p. 407-424) qui permet d'analyser l'usage des outils techniques (les moteurs de recherche par exemple) par les chercheurs ou les mécanismes de sérendipité. Un autre modèle, proposé par Nicholas Belkin (Belkin, Oddy et Brooks, 1982) permettra d'explorer les processus

cognitifs mis en œuvre lors de la recherche et de l'accès à l'information. Une autre perspective de recherche concerne l'analyse comparée des pratiques des chercheurs sénégalais avec des collègues d'autres pays.

Bibliographie

- BATES M., 1989, « The design of browsing and berrypicking techniques for the online search interface », *Online review*, 13, 5, p. 407-424.
- BELKIN N.J., ODDY R.N., BROOKS H.M., 1982, « Ask for information retrieval : part I. Background and theory », *Journal of Documentation*, 38, 2, p. 61-71.
- CHAUDIRON S., IHADJADENE M., 2010, « De la recherche de l'information aux pratiques informationnelles », *Études de communication*, 35, p. 13-29.
- DAVENPORT E., 2010, « Confessional methods and everyday life information seeking », *Annual Review of Information Science and Technology*, 44, 1, p. 533-562.
- DERVIN B., 2008, « Interviewing as dialectical practice: Sense-Making Methodology as exemplar », *International Association for Media and Communication Research (IAMCR)*, p. 20-25.
- DERVIN B., NAUMER C.M., 2009, « Sense-Making », dans *Encyclopedia of Library and Information Sciences, Third Edition*, CRC Press, p. 4696-4707.
- DIOUF F.-M., 2014, « Les ressources numériques dans l'enseignement supérieur sénégalais : état des lieux et perspectives », *Thèse. Université de Bourgogne*.
- FURNAS G., RUSSELL D., 2005, « Making sense of sensemaking », *CHI'05 extended abstracts on Human factors in computing systems. ACM*, p. 2115-2116.
- IHADJADENE M., CHAUDIRON S., 2009, « Des processus aux pratiques: quels modèles informationnels pour analyser l'accès à l'information en contexte professionnel ? », GRESEC, *Evolutions technologiques et information professionnelle : pratiques, acteurs et documents*, p.1-12, [hal-00468728](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00468728)
- LEZON RIVIERE A., 2013, « Gestion stratégique de l'information et construction de sens : étude des pratiques informationnelles des chefs militaires », *Thèse. Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis*.
- LEZON RIVIERE A., IHADJADENE M. 2014, « Construction de sens et pratiques informationnelles chez les chefs militaires. », *Journal of Human Mediatized Interactions/Revue des Interactions Humaines Médiatisées*, 15, 2, p. 3-30.
- MAHÉ A., ANDRYS C., CHARTRON G., 2000, « How French research scientists are making use of electronic journals: a case study conducted at Pierre et Marie Curie University and Denis Diderot University », *Journal of Information*, 26, 5, p. 291-302.
- MAUREL D., 2010, « Sense-making : un modèle de construction de la réalité et d'appréhension de l'information par les individus et les groupes », *Études de communication*, 35, p.31-46.
- MOSCOVICI S., 2001, « Pourquoi l'étude des représentations sociales en psychologie », *Psychologie et société*, 4, p. 8-24.
- SAVOLAINEN R., 1993, « The sense-making theory: Reviewing the interests of a user-centered approach to information seeking and use », *Information Processing & Management*, 29, 1, p. 13-28.
- SAVOLAINEN R., 2008, *Everyday information practices: a social phenomenological perspective*. Lanham, MD: Scarecrow Press, 2008.
- TALJA S., TUOMINEN K., SAVOLAINEN 2005, « "Isms" in information science: constructivism, collectivism and constructionism », *Journal of documentation*, 61, 1, p. 79-101.
- WEICK K.E., SUTCLIFFE K.M., OBSTFELD D., 2005, « Organizing and the Process of Sensemaking », *Organization Science*, 16, 4, p. 409-421.
- WEICK K., 1993, « The collapse of sensemaking in organizations: The Mann Gulch disaster », *Administrative science quarterly*, 38, 4, p. 628-653.
- WEICK K., 1995, *Sensemaking in organizations*, London, Sage.

La Formation à distance (Fadis) de l'EBAD : Une expérience d'offre de formation francophone à mutualiser

Mamadou DIARRA⁶³

Résumé

La Formation à distance, communément appelée *Fadis* à l'EBAD a démarré en 2000, grâce au projet de Formation Continue en Information Informatisée en Réseaux (Forciir)⁶⁴ de la coopération française, une composante du Programme de Coopération pour la Promotion des Technologies de l'Information et de la Coopération (PROCOOPTIC).

Elle a permis à l'EBAD de soigner son image au sein de l'Université et au sein de la communauté professionnelle internationale.

Aussi, grâce à la *Fadis*, l'EBAD a-t-elle su retrouver et maintenir son envergure régionale, respectant ainsi la volonté d'intégration des chefs d'État de la défunte Organisation Commune Africaine et Malgache (OCAM), appuyés en son temps par l'UNESCO.

En effet, les statistiques de candidatures dans les différentes classes disponibles sur la plateforme de gestion des candidatures Foad de l'AUF, qui ne cessent de s'accroître, démontrent, si besoin en était, que la *Fadis* correspond à un réel besoin de formation des professionnels (africains) de l'information documentaire. Mieux, ces statistiques incitent à affirmer que cette expérience de formation gagnerait à être mutualisée au sein de l'espace africain francophone, pour une meilleure rationalisation de l'offre de formation en Sciences de l'Information documentaire.

Mots clés : Enseignement à distance / TICE / Afrique francophone / EBAD

Introduction

Dans le cadre du projet Forciir (Formation Continue en Information Informatisée sur Réseau), une composante du Programme de Coopération pour la Promotion des Technologies de l'Information et de la Coopération (Procooptic) en Afrique du Ministère français des Affaires étrangères, l'EBAD a lancé en 2000 une expérience de formation à distance, dénommée « *Fadis* ». Considérée comme une aventure au début, la *Fadis* est devenue une réalité, permettant à l'EBAD de redorer son image au sein de l'Université et de la communauté professionnelle internationale.

Dans cette communication, nous comptons, après un bref rappel du projet, démontrer la pertinence de ce modèle de formation, les modalités de son fonctionnement avant de dresser les acquis qui sont de plusieurs ordres : institutionnels, académiques, économiques, sociologiques, professionnels, technologiques, politiques, etc.

I. Genèse de l'expérience

La formation à distance, communément appelée "*Fadis*" à l'EBAD est le résultat d'un long processus dont les phases clés peuvent être ainsi résumées [Diarra, 2003]:

I.1. Investissements matériels et financiers :

L'une des premières actions du projet Forciir a concerné l'équipement de l'EBAD en ligne spécialisée (LS), le câblage de l'École avec plusieurs points d'accès Internet, l'achat de plusieurs microordinateurs, l'aménagement d'une salle informatique, et l'allocation aux enseignants d'une subvention pour la numérisation de leurs cours.

⁶³ Enseignant Chercheur, ancien directeur de l'EBAD, ancien directeur des études.

⁶⁴ Voir : <http://www.osiris.sn/Doudou-Sall-Gaye-Le-Projet-FORCIIR.html> (consulté le 10 01 18)

« D'un bureau/un ordinateur », on est passé à « un enseignant/un ordinateur », ce qui était un luxe à l'époque.

Pour mieux apprécier l'importance de ces investissements, il faut les remettre dans leur contexte d'alors, caractérisé par la rareté des ressources technologiques et informatiques, au sein de l'Université notamment⁶⁵

I. 2. Formation des enseignants

La question centrale qu'il fallait régler était la suivante : comment accompagner des enseignants dont l'expérience moyenne dépassait de loin la dizaine d'années en enseignement traditionnel, à négocier efficacement et sans traumatisme, le nouveau virage de la « Fadis ».

Un premier stage portant sur le thème "*comment conduire le changement*" devait prendre en charge cette préoccupation.

Ce stage, animé par un consultant français, fut suivi de plusieurs séminaires de formation, allant du traitement de texte à la création multimédia.

Pour la mutation pédagogique, de nombreuses formations furent organisées autour du thème central "de l'enseignement présentiel à l'enseignement distanciel", animées par des spécialistes, formateurs à l'École Normale Supérieure (ENS) de Dakar devenue Faculté des Sciences et Techniques de l'Éducation et de la Formation (FASTEF).

Ces séminaires et ateliers de formation ont été l'occasion d'attirer l'attention sur les nouveaux comportements à adopter en matière de Fadis, les méthodes pédagogiques qu'exige la Fadis, ses spécificités, en l'occurrence la distance, le risque d'isolement de l'apprenant, de non-assistance qui, selon les études, constituent les principales causes d'abandon en cours.

II. Raisons et pertinence de l'expérience

II.1. Raisons de l'expérience :

Pour rappel, le Centre Régional de Formation de Bibliothécaires (CRFB), ancêtre de l'EBAD avait été créé pour servir d'institution de formation pour les ressortissants de l'Afrique francophone (Dione, 2015). Mais avec les programmes d'ajustements structurels (PAS) imposés aux États par la Banque Mondiale, ces derniers n'arrivaient plus à assurer la formation de leurs ressortissants ; pour rester dans sa vocation d'Institut régional francophone de formation, l'EBAD a dû s'adapter en allant « trouver chez eux » ses clients potentiels.

Les premiers résultats de la *démarche clientèle* furent très concluants et ont permis de réhabiliter la vocation régionale de l'EBAD, faisant passer les candidatures étrangères de 2 en 2001 à respectivement :

- 95 (en Licence3), 88 (en Master2) en 2006
- 63 (en Master1) en 2007.

Le total cumulé de candidats entre 2006 à 2014 est de 1990 candidatures, comme l'illustre le tableau 4 qui suit.

Tableau 1 : Candidatures à la Licence3 (plateforme AUF) : 2006

Pays	Nombre	Pourcentage
Burkina Faso	12	12,63 %
Cameroun	10	10,53 %
Comores	4	4,21 %
Congo	2	2,11 %
Côte d'Ivoire	7	7,37 %
Gabon	1	1,05 %
Haïti	1	1,05 %
Mali	12	12,63 %
Maroc	1	1,05 %
Mauritanie	1	1,05 %
Niger	7	7,37 %

⁶⁵ La plupart des collègues venaient à l'EBAD pour leurs travaux nécessitant l'outil technologique

République centrafricaine	2	2,11 %
République démocratique du Congo	3	3,16 %
Rwanda	3	3,16 %
Sénégal	14	14,74 %
Tchad	7	7,37 %
Togo	1	1,05 %
Total	95	100 %

Source : Plateforme de gestion des candidatures de la FOAD : <https://foad.refer.org/statistiques/>

Tableau 2 : Candidatures au M1 (plateforme AUF) : 2007

Pays	Nombre	Pourcentage
Algérie	3	4,76 %
Bénin	11	17,46 %
Burkina Faso	6	9,52 %
Burundi	4	6,35 %
Cameroun	12	19,05 %
Côte d'Ivoire	1	1,59 %
Gabon	3	4,76 %
Guinée	1	1,59 %
Haïti	1	1,59 %
Madagascar	5	7,94 %
Mali	2	3,17 %
Mauritanie	1	1,59 %
Niger	5	7,94 %
République démocratique du Congo	1	1,59 %
Rwanda	1	1,59 %
Sénégal	2	3,17 %
Tchad	2	3,17 %
Togo	2	3,17 %
Total	63	

Source : Plateforme de gestion des candidatures de la FOAD : <https://foad.refer.org/statistiques/>

Tableau 3 : Candidatures au M2 (plateforme AUF) : 2006

Pays	Nombre	Pourcentage
Algérie	2	2,27 %
Bénin	9	10,23 %
Burkina Faso	7	7,95 %
Burundi	2	2,27 %
Cameroun	21	23,86 %
Congo	2	2,27 %
Côte d'Ivoire	3	3,41 %
Djibouti	1	1,14 %
France	2	2,27 %
Gabon	1	1,14 %
Madagascar	2	2,27 %
Mali	10	11,36 %
Maroc	1	1,14 %
Mauritanie	1	1,14 %
Niger	5	5,68 %
République centrafricaine	1	1,14 %
République démocratique du Congo	2	2,27 %
Rwanda	1	1,14 %
Sénégal	11	12,50 %
Tchad	1	1,14 %
Togo	2	2,27 %
Tunisie	1	1,14 %
Total	88	

Source : Plateforme de gestion des candidatures de la FOAD : <https://foad.refer.org/statistiques/>

Tableau 4 : Evolution des candidatures de 2006 à 2014 : L3, M1, M2

Licence	Master1	Master2	Total L3+ M1+ M2			
Année	Total	Année	Total	Année	Total	
2006	95	2006	-	2006	88	183
2007	110	2007	63	2007	36	209
2008	137	2008	62	2008	49	248
2009	124	2009	83	2009	71	278
2010	124	2010	81	2010	75	280
2011	75	2011	96	2011	60	231
2012	66	2012	85	2012	51	202
2013	65	2013	80	2013	50	195
2014	71	2014	63	2014	30	164
Total	867		613		510	1990

Source : À partir de la plateforme de gestion des candidatures de la FOAD : <https://foad.refer.org/statistiques/>

L'analyse des différents tableaux démontre que la Fadis a permis à l'EBAD :

- de retrouver sa vocation régionale d'Institution de formation régionale francophone ;
- de contribuer à l'amélioration de l'accès aux enseignements, une des préoccupations de la réforme de l'Enseignement supérieur au Sénégal et en Afrique ;
- de continuer à jouer sa partition dans le processus d'intégration régionale et internationale ;
- d'apporter une solution à la menace sur la stabilité des ménages et notamment à la question du genre permettant à des femmes de poursuivre leurs études sans porter préjudice au bon fonctionnement du ménage ;
- de trouver un compromis entre deux intérêts parfois divergents : celui du travailleur et de l'employeur en maintenant les agents, souvent les meilleurs, à leur poste de travail tout en leur permettant de se former ;
- d'apporter un début de solution à l'immigration clandestine et dans le même ordre d'idée, de rationaliser les allocations de bourses attribuées par les Services de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC)⁶⁶ des ambassades.

II.2. La Fadis, une expérience pertinente :

Plusieurs éléments peuvent servir d'indicateurs de pertinence de la Fadis. Nous tenterons ici de mesurer la pertinence de la Fadis comme modèle pédagogique à partir d'une sélection d'objectifs du (CDP)⁶⁷

Par rapport à l'objectif2, « Utilisation des TIC dans les stratégies pédagogiques », les Tic sont au cœur de la stratégie d'enseignement à distance; les enseignants comme les apprenants ont été formés à leur utilisation, car constituant l'outil principal de communication et de médiatisation des enseignements et autres activités pédagogiques.

La mise en œuvre de concepts du LMD : *Enseigner autrement, parcours personnalisé, Travail Personnel de l'Etudiant (TPE), auto apprentissage*, etc. devient plus facile, avec l'utilisation des TIC.

Pour ce qui est de l'objectif3 « Renforcement des liens avec le milieu du travail », la composition du Comité de pilotage du projet Forciir renseigne suffisamment sur l'option en la matière.

En effet, l'article 8 de la Convention signée entre le Ministère français de la Coopération et Rectorat de l'UCAD stipule⁶⁸ :

⁶⁶ Pour apprécier la Fadis, le Chef du SCAC du Cap Vert nous confia lors d'une visite de présentation du projet, qu'avec une bourse traditionnelle transformée, on pouvait financer la formation de plusieurs candidats en Fadis

⁶⁷ Voir : <https://www.ucad.sn/cdp/>

⁶⁸ Projet Forciir/EBAD : convention entre le Ministère français de la coopération et le rectorat de l'UCAD (consulté le 20/10/2014). Disponible à : http://www.ebad.ucad.sn/Archives/forciir/deroulement/docs_html/Convention%20Sénégal.htm

Il [le comité de pilotage] sera composé du Directeur de l'EBAD ou de son représentant ; du Conseiller de Coopération et d'Action culturelle de l'Ambassade de France au Sénégal ou de son représentant, d'un membre du Service culturel du SCAC de l'Ambassade de France ; du chef de projet FORCIIR, d'entrepreneur(e)s du secteur privé ; de personnalités issues du secteur des NTIC, du secteur culturel, du monde associatif et de représentant(s) des collectivités locales.

Quant à l'objectif4 « d'amélioration de la qualité de l'enseignement », paradoxalement, la Fadis a contribué à enrichir les cours en présentiel: avec le décloisonnement, la visibilité des cours et des acteurs sur la toile, on sait maintenant qui fait quoi ? Comment ?⁶⁹ D'où l'effort consenti par les enseignants pour parfaire leurs cours, et par la même occasion, la plupart des enseignements en présentiel ont été revus et enrichis grâce aux cours de la Fadis.

Pour l'Objectif5 « d'Amélioration de la gouvernance », la Fadis a fait naître ou renforcer à l'EBAD l'esprit d'équipe ; les enseignants se retrouvaient régulièrement au sein du Comité de pilotage de la Fadis (PILOTFADIS) pour réfléchir et apporter des solutions aux problèmes rencontrés au cours de la semaine.

III. Déroulement de la FADIS

Deux points seront sommairement traités sous ce volet : le dispositif technique de médiatisation des cours et activités et le modèle pédagogique d'enseignement-apprentissage.

III. 1. La plateforme d'enseignement-apprentissage :

<http://www.ebad.ucad.sn/fadis/connexion.asp>

Elle constitue pour l'essentiel le dispositif technique qui a permis le déroulement de la Fadis ; elle a la particularité d'être conçue totalement au Sud pour le Sud, avec l'appui technique de la coopération française (Diarra, 2005).

 EBAD	<p align="center">p.FADIS</p> <p align="center">Plateforme de la Formation à Distance</p> <p align="center">NOUVEAU version texte (allégée, pour un accès plus rapide)</p>	 FORCIIR
<p align="center">Entrée de la plateforme (pour les inscrits)</p> <p align="center">Erreur !</p> <p align="center">nom d'utilisateur : <input type="text"/></p> <p align="center">mot de passe : <input type="password"/></p> <p align="right"><input type="button" value="Entrer"/></p>		
<p>Guides des formations (présentation, plans de cours, inscription...)</p> <p>Sélectionnez la formation et cliquez sur le bouton Visiter.</p> <p><i>(Vous n'avez pas besoin de mot de passe)</i></p> <p>Troisième année de la Licence-spécialité Archives <input type="button" value="v"/></p>		
<p>  optimisé pour Internet Explorer. (nécessite JAVASCRIPT et COOCKIES) </p>		

⁶⁹ Pour encourager la troupe, le directeur de l'EBAD de l'époque se plaisait à dire que dans cette aventure, nous sommes tous "nus"

The screenshot shows the EBAD platform interface. At the top, there is a header with the FADIS logo, the text 'Plateforme de la Formation à Distance version texte (allégée)', and the FORCIIR logo. Below this, user information is displayed: 'Nom : Mamadou DIARRA', 'Formation : Master de l'EBAD - 2ème année', and 'Type : Enseignant'. A message bar indicates 'Messages : >>> Résultats_S9: résultats de la deuxième session'. The main content area contains several navigation links: 'Guide de la Formation', 'Contacts : apprenants, enseignants, autres', 'Communiquer : Forum', 'Cours', 'Gestion des fichiers', 'Changer : informations - mot de passe', and 'Évaluations'. On the right side, there is a calendar for December 10, 2014, and a 'Déconnexion' link at the bottom right.

La plateforme de l'EBAD : avant et après connexion

Aujourd'hui, après plus de 15 années de fonctionnement, le diagnostic réalisé à l'interne et à l'externe par les apprenants et autres acteurs de la Fadis, révèle que la plateforme de l'EBAD, qui est une plateforme « maison » a fait montre de certaines de ses limites : elle est davantage conçue pour des activités d'enseignement que pour des activités d'apprentissage; elle est plus orientée « ressources » (cours, etc.) qu'« activités »; excepté le forum, il n'existe presque pas d'outils fonctionnels pour les activités d'apprentissage et pour assurer l'interactivité entre les acteurs (chat, e-mail, réseaux sociaux, voix...); c'est pourquoi il a été décidé de la remplacer par une plateforme standard répondant plus aux normes et exigences d'un véritable Enseignement à Distance (EAD)⁷⁰.

III. 2. Les modalités pédagogiques : enseignement et apprentissage.

L'option pédagogique choisie est celle du *distanciel adapté*.

En effet, avant le démarrage des cours, un stage de regroupement permet aux futurs apprenants de se familiariser avec le dispositif, l'administration le fonctionnement de l'Institution, etc.

- Un stage dit *semi virtuel* est organisé en cours de formation et comprenant 2 volets :
 - un moment en présentiel, appelé stage « in situ » et qui fonctionne comme un stage classique : l'étudiant séjourne dans une structure documentaire, pour une durée comprise entre 15 jours et 1 mois ; à l'issue de ce stage, il présente un rapport qui sera évalué et noté;
 - un 2e volet appelé stage « virtuel »⁷¹, qui permet à l'apprenant de rester sur son lieu de travail, dans son pays..., et de consulter les ressources documentaires d'un site distant à des fins d'évaluation ; dans cet exercice, son contact est le responsable du site ou son représentant ; de même que le premier, ce stage fait aussi l'objet d'un rapport où on fait surtout appel aux compétences technologiques de l'étudiant dans la rédaction du rapport : insertion de liens, de graphiques, création de sommaires automatiques, etc.
- Avec la taille des effectifs et l'internationalisation de l'expérience, l'EBAD a dû recourir à un tutorat local, recruté parmi les anciens apprenants de la formation, tutorat qui occupe une place centrale dans la stratégie pédagogique de la Fadis.

En effet, en plus d'être un soutien technique et pédagogique, le tutorat local constitue le palliatif au manque de communication et à l'isolement des apprenants.

- Les évaluations se font sous forme de contrôles continus et/ou d'examens finaux, à l'aide d'un poste et d'une connexion Internet ; pour garantir leur crédibilité, contrairement aux

⁷⁰ La décision de migrer sur Moodle est prise il ya bientôt plus de 2 ans et il ne reste que les modalités de sa mise en œuvre

⁷¹ Concept qui a été admis difficilement par nos partenaires

contrôles continus, les examens finaux se déroulent systématiquement dans les Campus numériques francophones (CNF) de l'AUF, sous la supervision de leurs responsables et avec l'aide des tuteurs locaux de la formation.

IV. Les acquis de l'expérience

Les acquis de la Fadis sont de plusieurs ordres : on évoquera le partenariat, notamment celui avec l'AUF, les acquis aux plans institutionnel, social, économique...

IV.1. La Fadis et le Réseau de partenariat

La Formation à distance a incontestablement boosté le réseau de partenariat de l'EBAD dans au moins les trois directions suivantes :

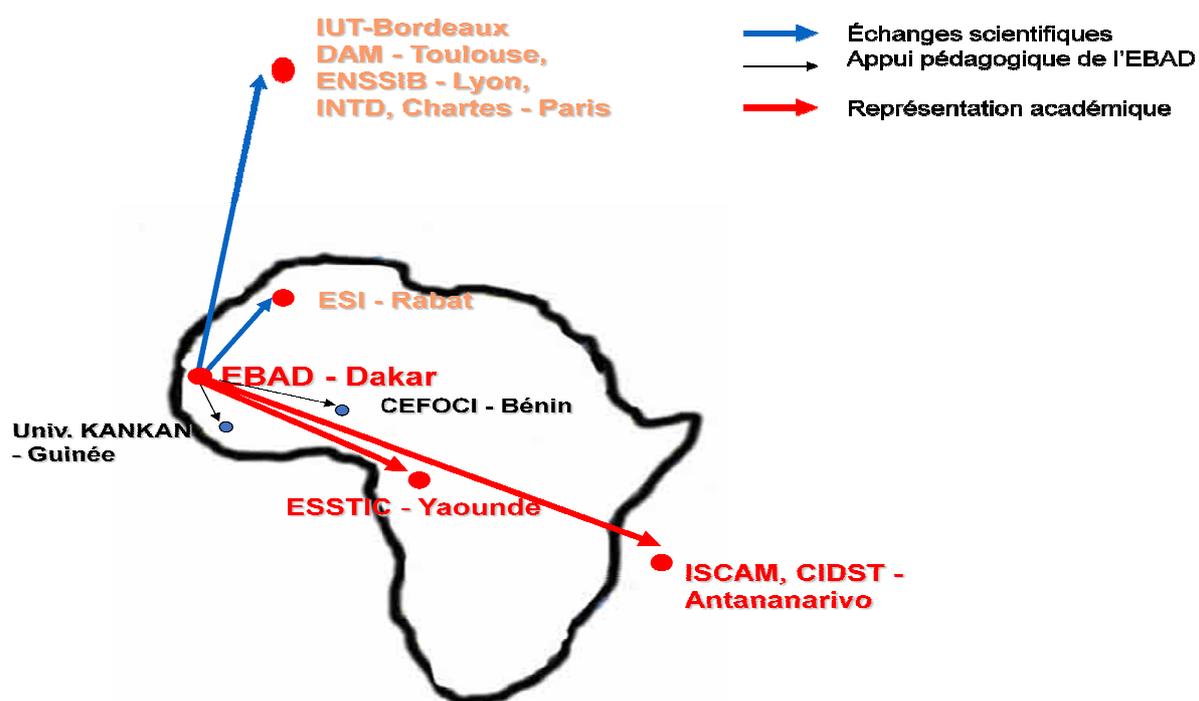
- Echanges scientifiques avec certains établissements ;
- Appui pédagogique de l'EBAD vers les écoles de la sous-région ;
- Missions de représentation académique confiées à certains établissements.

Par le biais de la Fadis, l'EBAD a su initier et/ou renforcer son partenariat avec l'IUT de Bordeaux, le Département Archives et Médiathèque (Dam) de Toulouse, l'Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques (ENSSIB) de Lyon, l'Institut National des Techniques de la Documentation (INTD/CNAM) de Paris, l'École des Chartes de Paris, l'École des Sciences de l'Information (ESI) de Rabat, etc.

Au plan de l'appui pédagogique, l'EBAD a mis son expérience au service des jeunes Etablissements de la sous-région comme l'École Supérieure en Sciences de l'Information (ESSI) de Kankan et la filière Métiers du livre de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Bamako.

Pour la représentation académique locale de sa formation, l'EBAD a noué des relations de coopération avec l'Ecole Supérieure en Sciences et Technique de l'Information et de la Communication (ESSTIC) de Yaoundé et le Centre d'Information et de Documentation Scientifique et Technique (CIDST) de Madagascar.

4. Le déroulement de la fadis



Carte du réseau de partenariat de l'EBAD

IV.1.1. Le partenariat avec l'AUF

Le partenariat de l'EBAD avec l'AUF mérite une attention toute particulière (Diop, 2015); contrairement à la plupart des Foad au Sénégal et dans les Pays du Sud en général, la Fadis est née avant le soutien de l'AUF, mais s'est renforcée grâce à son appui, et on peut se demander ce qu'elle serait aujourd'hui sans l'apport de l'AUF.

En effet, depuis 2006, au moins 25 apprenants des pays du Sud bénéficient chaque année, d'une subvention de l'AUF pour leur inscription en Licence3 et en Master.

Le réseau des CNF de l'AUF accueille les apprenants pour leurs recherches, les contrôles continus et surtout pour les examens de l'EBAD, mettant fin aux nombreuses critiques formulées par des collègues et des professionnels de l'Information documentaire sur la crédibilité et la sécurisation des examens.

En plus d'abriter les contrôles continus, les examens et les stages de regroupement, le soutien de l'AUF s'étend aux soutenances des mémoires et projets professionnels: les apprenants qui n'ont pas la possibilité d'effectuer le déplacement, ou qui le souhaitent, utilisent la visioconférence à partir des CNF/AUF, qui devient ainsi le moyen privilégié de soutenance des apprenants à distance, la solution pour la maîtrise des couts⁷².

Une expérience intéressante de visioconférence, baptisée visioconférence de rentrée et qui reproduit le modèle de l'Amphi de rentrée en présentiel, a permis à l'EBAD, en collaboration avec le bureau de l'AUF de Dakar, de connecter plusieurs CNF pour organiser le stage de regroupement qui marque le démarrage des activités à distance. Cette expérience a été une véritable réussite sur le plan communicationnel entre l'EBAD, les apprenants, les tuteurs, et les CNF.

IV.2. Les acquis institutionnels de la Fadis

Sur le plan institutionnel, la Fadis a permis à l'EBAD, d'être un Institut de l'Université et non un simple Institut dans l'Université.

L'image de l'EBAD a été revalorisée ; les autorités ministérielles et académiques font appel à son expertise, sur toute question relative à l'Enseignement à distance et aux TICE en général.

Cette expertise a été exportée à l'ESSTIC de Yaoundé⁷³, à l'ESI de Rabat⁷⁴, et au CIDST⁷⁵ de Madagascar.

IV.2.1. La Fadis : laboratoire d'expérimentation et de publication

La Fadis a été pour les enseignants de l'EBAD et les professionnels de l'information documentaire, un objet de recherche et l'occasion de participer à plusieurs rencontres scientifiques, contribuant ainsi à l'amélioration de leur plan de carrière.

Du côté des professionnels, des tentatives de mise à profit de leurs activités de recherche pour essayer de résoudre des équations institutionnelles se multiplient, comme en témoignent la sélection de sujets de mémoires suivants soutenus dans le cadre du master à distance de l'EBAD :

- KANE, Khadiatou. Conception et organisation d'un Centre de Ressources Documentaires à l'EBAD
- MBENGUE, Moustapha. Internet et enjeux culturels en Afrique : l'exemple du système d'information populaire (SIP) de Yoff-Sénégal⁷⁶
- NAMAR, Michel Kamala. Création de la page web et Internet du centre culturel français Gaston Berger de Saint Louis du Sénégal (CCFSL)
- NDIGO, Alphonse. Répertoire biographique des officiers camerounais formés à l'École militaire de Saint Cyr (1960-1980)

⁷² En 2012, 8 CNF ont permis à 18 candidats de soutenir, par visioconférence

⁷³ Voir : <http://archive.is/geghp> (page consultée le 08 janvier 2018)

⁷⁴ Voir : <https://www.esi.ac.ma/?rub=61> (page consultée le 08 janvier 2018)

⁷⁵ Voir : <http://www.archimag.com/article/formation-%C3%A0-distance-l%25E2%2580%2599afrique-francophone-pionni%C3%A8re> (consulté le 08 janvier 2018)

⁷⁶ M Mbengue est actuellement enseignant chercheur à l'EBAD

IV.2.2. *Autres acquis*

Au plan économique, le budget de l'EBAD, qui stagnait aux alentours de 24 millions, est passé par moments à plus de 100 millions grâce aux frais d'écolage des apprenants de la Fadis.

Au plan de la communication institutionnelle, l'EBAD a fait l'objet de plusieurs citations dans la presse nationale et internationale.

À titre d'exemple :

- le **Soleil** (quotidien sénégalais) du 29 juillet 2002 titrait : EBAD ET E.ARCHIVISME - Du travail à 17 jeunes diplômés grâce aux NTIC
- Dans **Nouvel Horizon** (Sénégal) du 26 juillet, on pouvait lire : formation à distance trois ans d'expérience concrète à l'EBAD de Dakar avec le soutien du projet FORCIIR (Coopération Française) - juillet 2002 : des diplômés obtenus et des emplois créés
- Dans **Social Net Link**, du 3 avril 2014, on pouvait relever :

« [...] Pour cette saison, ce sont 75 formations qu'offrent les Universités membres de l'AUF aux étudiants des pays du Sud contre 78 en 2012-2013. Comme en 2012-2013, le fait remarquable en 2013-2014 est le nombre important d'offres de formation issues des Universités d'Afrique de l'Ouest. En effet, même si les Universités de cette région avec 15 offres de formations sont secondes loin derrière celles d'Europe, 44 offres, elles devancent celles du Maghreb qui ont 7 offres de formations [...] En termes d'offres de formations par Université, deux sont en tête avec trois (3) offres chacune. Il s'agit de l'Université de Ouaga II du Burkina Faso et l'École des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (EBAD) du Sénégal. »

Conclusion

La formation à distance de l'EBAD est un bel exemple de réussite ; cette « bonne pratique » reproductible (Loiret, 2013) a permis à l'EBAD de retrouver son envergure internationale, et d'acquérir une image institutionnelle conséquente. Pendant ce temps, l'Université Virtuelle du Sénégal (UVS), qui confirme l'option du Gouvernement sénégalais pour la Formation à distance, malgré ses moyens, peine à bénéficier d'une image positive aux yeux de la population.

Les difficultés de l'UVS ne trouveraient-elles pas alors explication dans la logique qui sous-tend le choix de ce modèle ?

En effet, pendant que les autorités trouvent en la Fadis, la solution à la massification des effectifs qui caractérisent les universités africaines, l'EBAD l'a adoptée pour accroître son effectif, pour s'ouvrir à l'international suite au retrait des pays de la sous-région avec les PAS.

Une des leçons à tirer de cette divergence d'optique entre l'EBAD et l'UVS est que la Fadis ne doit pas être considérée comme un simple instrument de régulation d'effectif pléthorique, mais plutôt comme un modèle innovant de formation.

Vue sous cet angle, comme on a eu à le constater à l'EBAD, elle ne fera plus l'objet de rejet par les étudiants et leurs parents mais constituera, à coup sûr, le premier choix des étudiants et même des meilleurs⁷⁷.

Bibliographie

- Diarra, M. (2005). L'enseignement à distance : une solution pour l'enseignement supérieur en Afrique ? / Colloque international sur l'information numérique et les enjeux de la société de l'information, Tunis, avril 2005
- Diarra, M. (2005). Les besoins d'information et de communication de l'utilisateur virtuel: cas de l'apprenant en formation à distance du second cycle de l'EBAD. *IFLA publications*, 117, 228.
- Diarra, M. (2005). La formation à distance dans un contexte sud-sud: défis et enjeux. In *e-Learning for Management and Marketing in Libraries/e-Formation pour le marketing et le management des bibliothèques: Papers presented at the IFLA Satellite Meeting, Section Management & Marketing: Management & Marketing Section, Geneva, Switzerland, July 28-30, 2003* (Vol. 115, p. 99). Walter de Gruyter.

⁷⁷ A ses débuts, la Fadis était ouverte aux apprenants les moins bien classés ; actuellement, elle constitue le choix des meilleurs étudiants de l'EBAD.

- Dione, B. (2015). La formation des bibliothécaires en Afrique francophone subsaharienne : Aujourd'hui et demain. Conference: 1st AFLIA Conference & 3rd African Library Summit, At Accra, Ghana, Volume : <http://ocs.aflia.net/index.php/AFLIA/aflia/paper/viewFile/6/9>
- Diop, M. L. (2015). E-Learning dans l'enseignement supérieur au Sénégal, entre succès et tensions : cas de deux établissements de l'université de Dakar. *Adjectif* [En ligne]. Mis en ligne le Samedi 4 juillet 2015. URL : <http://www.adjectif.net/spip/spip.php?article352>
- Lô I., Castex E. (2012). Modèle de solidarité en FOAD, retour d'expérience du partenariat EBAD- Université Toulouse le Mirail
- Loiret, P.-J. (2007). L'enseignement à distance et le supérieur en Afrique de l'ouest : une université façonnée de l'extérieur ou renouvelée de l'intérieur ?, thèse de doctorat en sciences de l'éducation, Université de rouan, 500p.
- Loiret, P.-J. (2013). « La formation ouverte et à distance à l'École de Bibliothécaires, archivistes et documentalistes (EBAD) de Dakar : une « bonne pratique » reproductible, Paris, AUF, Éditions des archives contemporaines, p.126-137
- Sow, M., Tendeng, A. (2001). « Les nouvelles technologies en Afrique : l'expérience de l'EBAD en matière d'enseignement à distance ». Communication au colloque Initiatives 2001, Beyrouth.

